

RAPPORT 2018

L'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) Où en sont les économies de l'UEMOA ?

➔ PATRICK PLANE, Directeur de recherches au CNRS, CERDI
Université Clermont Auvergne

Avec la contribution de :

➔ CAMILLE DA PIEDADE, Assistant de recherche, Ferdi

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la convention de partenariat entre la Commission de l'UEMOA et la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), 2015-2017.



Table des matières

Liste des figures	1
Liste des tableaux	1
Liste des graphiques	2
Résumé	3
Résumé analytique	4
Introduction	7
I. Les axes thématiques de la compétitivité durable et les performances à l'exportation	9
1. Les éléments de vulnérabilité aux chocs	9
1.1. Les vulnérabilités économiques	10
1.2. Les chocs climatiques	11
1.3. Les violences socio-politiques	12
2. Les facteurs de l'attractivité économique	13
2.1. Taille et attractivité du marché	14
2.2. Le capital humain et financier	15
2.3. Les infrastructures	16
2.4. La gouvernance politique et économique	18
3. Les composantes de la Compétitivité prix	19
3.1. Compétitivité macroéconomique et parité des pouvoirs d'achat (PPA)	20
3.2. Indices de compétitivité et taux de change réels sur les produits exportés	22
II. La compétitivité durable et les performances à l'exportation, l'UEMOA et la diversité de ses expressions nationales	24
1. L'UEMOA et la compétitivité durable	24
1.1. Les vulnérabilités	24
1.2. L'attractivité	28
1.3. La compétitivité prix	32
1.4. Représentation agrégée de la compétitivité	41
2. L'UEMOA et le coût des facteurs	42
2.1. Les facteurs primaires de production	42
2.2. Les consommations intermédiaires	46
3. L'UEMOA et les performances à l'exportation	50
3.1. La performance mesurée par les parts de marché	50
3.2. Les exportations de l'UEMOA et la qualité des spécialisations internationales	55

Conclusion.....	58
Bibliographie	61
Annexe 1 : Adoption et ouverture à la technologie en UEMOA.....	62
Annexe 2 : Au-delà des scores, les chiffres de l'attractivité	63
Annexe 3 : Références des graphiques	65

Liste des figures

<i>Figure 1: La compétitivité durable et ses composantes</i>	9
<i>Figure 2: La diversité des facteurs de vulnérabilité</i>	10
<i>Figure 3: Les canaux de transmission de la vulnérabilité économique</i>	11
<i>Figure 4: La variété des sources de la vulnérabilité environnementale</i>	12
<i>Figure 5: La vulnérabilité dans sa relation aux violences sociétales</i>	13
<i>Figure 6: Les composantes de l'attractivité nationale</i>	13
<i>Figure 7: Les marchés et leur dynamique</i>	15
<i>Figure 8: Les facteurs de capital humain et financier</i>	16
<i>Figure 9: L'OCD et les principales infrastructures</i>	17
<i>Figure 10: La gouvernance et sa capacité à stimuler le développement à long terme</i>	19
<i>Figure 11: Les indicateurs de la compétitivité prix</i>	20

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Trend annuel moyen des exportations mondiales en volume et dollars courants, principaux produits africains (1995-2014)</i>	56
<i>Tableau 2 : Trend annuel moyen des prix des exportations mondiales, dollars courants, principaux produits africains (1995-2014)</i>	57

Liste des graphiques

Graphique 1 : L'UEMOA et les sources de la vulnérabilité	24
Graphique 2 : L'Afrique, l'UEMOA et les chocs climatiques	25
Graphique 3 : L'Afrique et l'UEMOA face aux différentes sources de vulnérabilités	25
Graphique 4 : Le radar des vulnérabilités économiques	26
Graphique 5 : Les vulnérabilités et les violences sociétales (IVI)	27
Graphique 6 : L'UEMOA et le scoring comparé des trois grandes formes de vulnérabilités	27
Graphique 7 : L'Afrique et l'UEMOA face aux exigences de l'attractivité globale	29
Graphique 8 : L'attractivité des territoires et ses composantes	29
Graphique 9 : L'UEMOA et le scoring de l'attractivité par source et pays membre	30
Graphique 10 : Radar de l'attractivité comparée Afrique versus UEMOA	31
Graphique 11 : L'évolution de la compétitivité mesurée par les indices standards de TCER	33
Graphique 12 : L'UEMOA, l'Afrique et les indices pondérés des TCER	34
Graphique 13 : La compétitivité de l'UEMOA par référence aux facteurs de conversion et au principe de parité absolue des pouvoirs d'achat	35
Graphique 14 : L'Afrique, l'UEMOA et la situation globale de la compétitivité prix	36
Graphique 15 : L'Afrique, l'UEMOA et les facteurs de décomposition de la compétitivité prix	37
Graphique 16 : Les indices de TCER relatifs aux produits agricoles exportés	37
Graphique 17 : Les indices de TCER relatifs aux produits manufacturés exportés	38
Graphique 18 : Indices de taux de change interne (TCRI) : produits agricoles exportés	38
Graphique 19 : Indices de taux de change interne (TCRI) : produits manufacturés exportés	39
Graphique 20 : L'UEMOA et le scoring de la compétitivité prix par source et pays membre	40
Graphique 21 : Synthèse de la compétitivité durable en UEMOA en 2014	41
Graphique 22 : Salaire de base (dollars US, 2015)	44
Graphique 23 : Taux d'intérêt (2014)	46
Graphique 24 : Coûts des énergies consommées	47
Graphique 25 : Panier NTIC (dollar US)	48
Graphique 26 : Prix en USD des transactions portuaires et du transport à destination finale (Dollars US, 2015)	49
Graphique 27 : L'Afrique et les parts de marché : produits agro-alimentaires exportés	50
Graphique 28 : L'Afrique et les parts de marché : produits manufacturés exportés	51
Graphique 29 : Côte d'Ivoire: moyenne des parts de marché mondial : tous produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts	52
Graphique 30 : Côte d'Ivoire: indices des parts de marché : produits primaires y compris première transformation.	53
Graphique 31 : Côte d'Ivoire: moyenne des parts de marché mondial manufacturés exportés au moins 3 ans consécutivement (Base 100 =2005)	tous produits 54
Graphique 32 : Côte d'Ivoire: indices des parts de marché : produits manufacturés exportés,	54

Résumé

L'Observatoire de la Compétitivité Durable retrace, pour l'Afrique, un tableau de bord ordonné autour de trois piliers thématiques : vulnérabilités, attractivité et compétitivité prix. La vulnérabilité physique aux changements climatiques est le facteur dominant pour le Sahel. Elle confère à l'UEMOA une moyenne des scores inférieure à celle de l'Afrique. Les vulnérabilités économiques structurelles et les violences sociétales sont en revanche moins accusées. Seuls la Côte d'Ivoire et le Sénégal se hissent à un niveau d'attractivité supérieur à celui de la moyenne africaine. La compétitivité prix est légèrement plus favorable à l'Union, la Côte d'Ivoire fait bonne figure, mais également le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal. Une érosion des parts de marché de l'UEMOA est mise en évidence pour les exportations agricoles : 5 points de pertes par rapport à 1995 contre 10 points gagnés pour l'Afrique hors zone franc. Sur les produits manufacturés les gains sont respectivement de 15 et 30 points. L'UEMOA a été pénalisée par la situation politique de la Côte d'Ivoire. La qualité de spécialisations internationales de l'UEMOA apparaît, dans l'ensemble, favorable, aussi bien pour les produits agricoles que manufacturés, tant pour l'effet prix que pour l'effet volume, l'un et l'autre étant associés aux flux du commerce mondial.

Résumé analytique

L'Observatoire de la Compétitivité Durable met à disposition, pour l'ensemble des 54 pays africains, un tableau de bord de la compétitivité ordonné autour de trois grands piliers ou axes thématiques : vulnérabilités, attractivité, compétitivité prix et coûts. La première partie du rapport traite des questions méthodologiques qui sous-tendent la construction de l'OCD. Elles sont nombreuses et les réponses apportées véhiculent nécessairement une part de subjectivité. La seconde partie est consacrée à positionner la compétitivité de l'UEMOA par rapport à celle de l'ensemble continental.

Les éléments de l'indice de vulnérabilité sont de trois ordres. Le système de pondération est défini sous une forme qui affecte 60% du poids total aux vulnérabilités économiques de caractère structurel et 20% respectivement aux facteurs environnementaux et aux violences sociétales. Le second pilier ou axe thématique est l'attractivité que l'on définit comme la capacité à attirer des activités économiques et des facteurs de production mobiles, notamment les investisseurs et capitaux étrangers. L'attractivité est assimilable à une performance du territoire que l'on évalue à l'aune de quatre rubriques : marché, capital humain et financier, infrastructures, gouvernance politique et économique. Chacune de ces rubriques est elle-même définie en fonction d'indicateurs simples et composites. Le troisième et dernier axe traite des variables de compétitivité prix. C'est l'axe sur lequel le comportement de l'Etat et les décisions des organisations productives ont probablement le plus de prise.

Le pilier compétitivité de l'OCD est articulé autour de deux grandes rubriques. La première, pondérée à 50%, procède de la compétitivité macroéconomique fondée sur la comparaison du « niveau » général des prix entre chacun des pays africains et ses principaux partenaires commerciaux. Les écarts de prix sont reflétés par les facteurs de conversion de parité des pouvoirs d'achat. La seconde rubrique touche aux « variations » de la compétitivité sectorielle (50%). On cible les variations relatives de prix telles qu'appréhendées par des indices de taux de change effectifs réels de produits (TCER) et des taux de change réels internes (TCRI), rapport des indices de prix des produits purement domestiques aux prix des produits exportés. Autrement dit, on met l'accent sur les incitations à produire pour l'échange international en mettant le projecteur sur des biens qui sont d'origine primaire, hors énergies fossiles et minerais bruts, et des produits manufacturés.

L'UEMOA est à l'image de l'ensemble continental, très hétérogène, très partagée entre 4 pays qui sont plus vulnérables que la moyenne, quatre autres qui le sont moins. La vulnérabilité physique aux changements climatiques est de loin le facteur dominant pour les pays sahéliens : Niger, Mali, Sénégal et Burkina Faso. Comparativement à l'Afrique, ces quatre pays donnent à l'UEMOA une moyenne des scores défavorable. Les vulnérabilités économiques structurelles sont en revanche moins prégnantes, à l'exception toutefois de la Guinée Bissau, largement en retrait de l'Union et de l'Afrique, dans une moindre ampleur le Burkina Faso. Les violences sociétales apparaissent enfin comme moins accusées en UEMOA, quelle que soit la forme qu'elles revêtent (conflits armés, homicides ou terrorisme),

que sur l'ensemble continental. En 2014, le Mali se singularise toutefois avec une vulnérabilité largement supérieure.

Les rubriques de l'attractivité sont en conformité avec ce que l'on connaît des hétérogénéités territoriales. Sur les huit pays de l'Union, seuls la Côte d'Ivoire et le Sénégal démontrent une attractivité meilleure que la moyenne de l'Afrique. Le handicap est en revanche très prononcé pour la Guinée Bissau et les pays sahéliens, phénomène qui s'ajoute aux manifestations des vulnérabilités. Les quatre rubriques de composition : marché, capital humain et financier, gouvernance politique et économique, infrastructures, permettent d'affiner l'analyse. La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les deux seuls pays à échapper à ce constat défavorable. A eux deux, ils concentrent environ 50% des richesses de l'UEMOA mesurées par la taille du PIB et le tiers de la population. Les pourcentages afférents aux Burkina Faso, Mali et Niger sont inversés. Ils réunissent 50% de la population et ne produisent que 33% des richesses régionales. La frange côtière est dans une situation beaucoup plus enviable que le Sahel pour susciter les investissements indispensables à une croissance soutenue et diversifiée. En moyenne, les pays de l'UEMOA se positionnent plutôt bien pour la taille du marché. Les scores les plus bas ont rapport au capital humain et financier, mais surtout aux infrastructures. Les infrastructures routières sont insuffisantes, y compris lorsque la densité est mesurée relativement aux seuls kilomètres carrés non désertiques. L'électricité est également un « maillon faible » dans une Afrique qui est globalement confrontée aux défaillances de ces fournitures. Dans l'UEMOA, tant l'accès physique au réseau que la qualité de l'électricité posent problème. Certains pays comme le Sénégal ont eu une expérience structurelle de ce goulot d'étranglement.

Sur les indicateurs de la compétitivité prix, les pays de l'UEMOA sont distribués légèrement au-dessus de la moyenne africaine, mais avec des différences sensibles entre les pays membres. La Côte d'Ivoire est dans une situation favorable. Elle devance le Burkina Faso et le Mali tandis que le Sénégal est dans la moyenne de l'UEMOA et fait légèrement mieux que la moyenne africaine. Le Togo, le Bénin et le Niger sont en revanche largement en retrait pour des raisons tenant à la structure de leur commerce extérieur qui donne désormais un poids très significatif aux émergents. La Chine et l'Inde représentent environ 50% du commerce mondial du Togo et du Bénin.

Dans le prolongement de l'analyse des taux de change réels (TCER, TCRI), il est intéressant de mettre en évidence les performances en termes de parts de marché à l'exportation. Les produits primaires exportés s'entendent hors énergies fossiles et minerais bruts. En longue période (1995-2014), l'Afrique, dans son ensemble, a plus ou moins stabilisé ses parts de marché autour de la valeur d'indice de 1995. A une longue phase d'appréciation modérée (1995-2009) a succédé une érosion dans les dernières années qui avoisine 15 points d'indice. La trajectoire de l'UEMOA est moins favorable. Une dégradation importante intervient entre 2003 et 2008, conséquence de la situation politico-institutionnelle ivoirienne. Ce recul est suivi d'une stabilisation (2009-2014). L'érosion des parts de marché de l'UEMOA est finalement de l'ordre de 5 points d'indice, situation qui tranche avec les 10 points gagnés par l'Afrique hors zone franc. La lecture des chiffres sur les produits

manufacturés livre des enseignements marginalement différents. L'évolution des parts de marché de l'UEMOA a été un peu plus fluctuante que pour l'ensemble de l'Afrique. Elle fait néanmoins apparaître un gain de long terme de l'ordre de 15 points d'indice, inférieur cependant à celui du continent : 30 points.

Au-delà des parts de marché, le positionnement des productions de l'UEMOA dans le spectre des spécialisations internationales est également instructif. Les produits agricoles exportés ont été liés à des produits dont le volume de la demande mondiale s'est accru de plus de 2% par an, croissance supérieure d'un demi-point à celle de l'ensemble de l'Afrique. Pour les produits manufacturés, les produits exportés ont été également plus porteurs sur le marché mondial avec cependant un net effet de ralentissement sur les dernières années qui vaut aussi bien pour l'UEMOA que pour l'ensemble de l'Afrique. Dans l'ensemble, les exportations africaines ont été bien valorisées par le marché mondial, aussi bien pour les produits primaires que pour les produits manufacturés. Par ailleurs, si la situation a été très comparable entre l'UEMOA et l'ensemble de l'Afrique, en revanche, les prix d'exportation des produits manufacturés ont été sensiblement moins favorables à l'Union. En termes d'évolution de longue période, ces prix sont dans un rapport du simple au double.

L'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) :

Où en sont les économies de l'UEMOA ?

Patrick Plane

Directeur de recherches au CNRS, CERDI
Université Clermont Auvergne

Avec la collaboration de :

Camille da Piedade

Assistant de recherche, FERDI

Introduction

La compétitivité est devenue une « obsession » que Paul Krugman, Prix Nobel 2008, a pu qualifier de « dangereuse » tant elle conduit à une confrontation des Etats comme la concurrence microéconomique conduit à une rivalité inter-entreprises sur le marché. Les pays africains sont particulièrement sensibles au phénomène du fait des exigences de créations d'emplois, de volonté des populations de voir s'élever rapidement leur niveau de vie. Ces objectifs ne peuvent que s'incarner dans un processus d'excellence sur les productions traditionnelles (avantages comparatifs statiques) et d'aptitude à la diversification (avantages comparatifs dynamiques). Ces passages obligés sont l'un et l'autre conditionné par la promotion de la compétitivité entendue comme l'aptitude à la production aux conditions de l'échange international. La Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) a mis en place un Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) qui couvre l'ensemble de l'Afrique sur trois dimensions tout aussi importantes les unes que les autres : vulnérabilités, attractivité et compétitivité-prix. Ce rapport présente cet observatoire et situe son intérêt en traitant plus particulièrement du cas de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine dans son environnement international.

L'observatoire de la compétitivité durable (OCD) s'inscrit dans la logique de suivi temporel de ce qu'il advient de ces objectifs de production. Il met en avant une notion de durabilité qui témoigne de ce que l'émergence ne dépend pas seulement de l'aptitude instantanée à supporter la concurrence extérieure par les prix et les coûts, mais également par des facteurs plus structurels tels que les vulnérabilités et l'attractivité des territoires qui conditionnent la valorisation des spécialisations traditionnelles et la sophistication des produits.

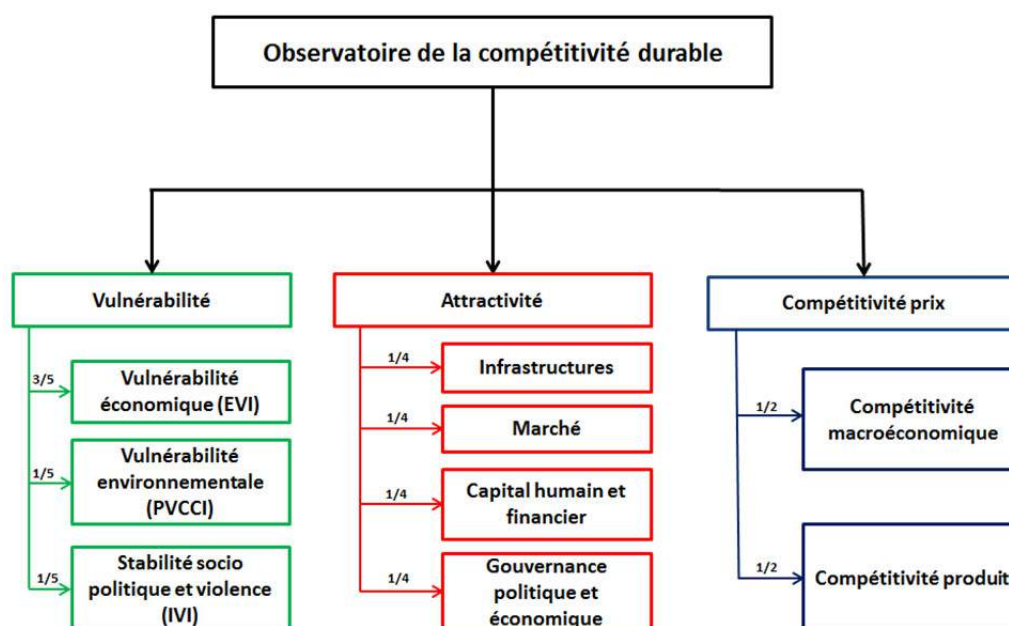
L'OCD a donc pour ambition de mettre à disposition un ensemble d'indicateurs reflétant chacune de ces dimensions. Il embrasse, le plus largement possible, les 54 pays que compte le continent africain. L'information mise à disposition est constitutive d'un tableau de bord ordonné autour de trois grands piliers ou axes thématiques : vulnérabilités, attractivité, compétitivité prix et coûts. Chacun de ces piliers se décompose en rubriques et indicateurs simples combinés en indicateurs composites. Le tableau de bord de ces économies permet des analyses entre l'UEMOA et les différents pays ou sous-ensembles africains y compris ceux de la frange la plus septentrionale constituée par le Maghreb et le Mashrek.

L'articulation de la présente étude est la suivante. La première partie traite des questions méthodologiques qui sous-tendent la construction de l'OCD. Elles sont nombreuses et les réponses apportées véhiculent nécessairement une part de subjectivité. Il s'agira d'abord de justifier le choix des indicateurs retenus, leur mode de calcul sous une forme standardisée qui permet d'exprimer des grandeurs dans une unité de mesure comparable, de fixer le mode de combinaison permettant d'établir des moyennes mathématiques faisant intervenir un système de pondération des indicateurs simples. La seconde partie de l'étude est de caractère appliqué. Elle est consacrée à positionner la compétitivité de l'UEMOA par rapport à celle de l'ensemble continental Africain. Le ralentissement de la croissance économique mondiale et des flux de commerce internationaux a affecté les producteurs de matières premières. Dans le balancement entre les sentiments pessimistes et optimistes que suscite le continent, de nombreux commentateurs s'interrogent sur la capacité à mener à bien les objectifs de croissance soutenue, diversifiée et inclusive sans un effort particulier allant dans le sens d'une amélioration durable et significative de la compétitivité. Dans ce débat, où le doute semble contester l'euphorie du début des années 2000, comment se positionne l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ? Quel est son état compétitif tel qu'il peut se révéler à la lumière de l'architecture analytique que propose l'OCD ?

I. Les axes thématiques de la compétitivité durable et les performances à l'exportation

L'OCD est structuré autour de trois piliers ou axes thématiques de variables qui sont potentiellement en interaction. C'est le cas par exemple de la rubrique énergie. Certes, la qualité de l'accès et des fournitures d'électricité relève de l'attractivité, mais avec des conséquences évidentes en termes de prix qui renvoient à la compétitivité coût. Chacun des trois grands piliers est un élément de caractérisation de l'aptitude de chacune des économies africaines à s'intégrer à l'économie mondiale. La représentation schématique ci-dessous les met en évidence avec les pondérations des différentes rubriques de construction. Une procédure d'agrégation impliquant un indice global synthétique de la compétitivité durable ne va pas de soi. Difficile en effet de formuler une hypothèse de substitution entre les performances relatives à chacun des trois grands domaines à l'étude. Quelle règle de compensation appliquer entre la vulnérabilité ou l'attractivité et la compétitivité prix ? L'embarras s'avère ici autrement plus important et moins intuitif que celui que l'on peut rencontrer entre les différents indicateurs d'un pilier donné, par exemple entre le capital humain et financier ou entre l'énergie et les télécommunications.

Figure 1: La compétitivité durable et ses composantes

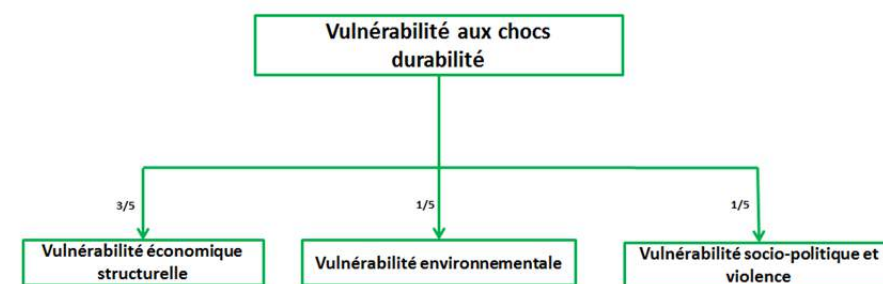


Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

1. Les éléments de vulnérabilité aux chocs

Les éléments de l'indice de vulnérabilité dont on tient compte dans l'OCD sont de trois ordres que l'on retrace sur le graphe ci-dessous. Le système de pondération est défini sous une forme qui affecte 60% du poids total aux vulnérabilités économiques de caractère structurel et 20% respectivement aux facteurs environnementaux et aux violences sociétales qui relèvent généralement de tendances longues, le cas échéant d'événements épisodiques comme les révolutions ou changements de régime (Figure 2).

Figure 2: La diversité des facteurs de vulnérabilité



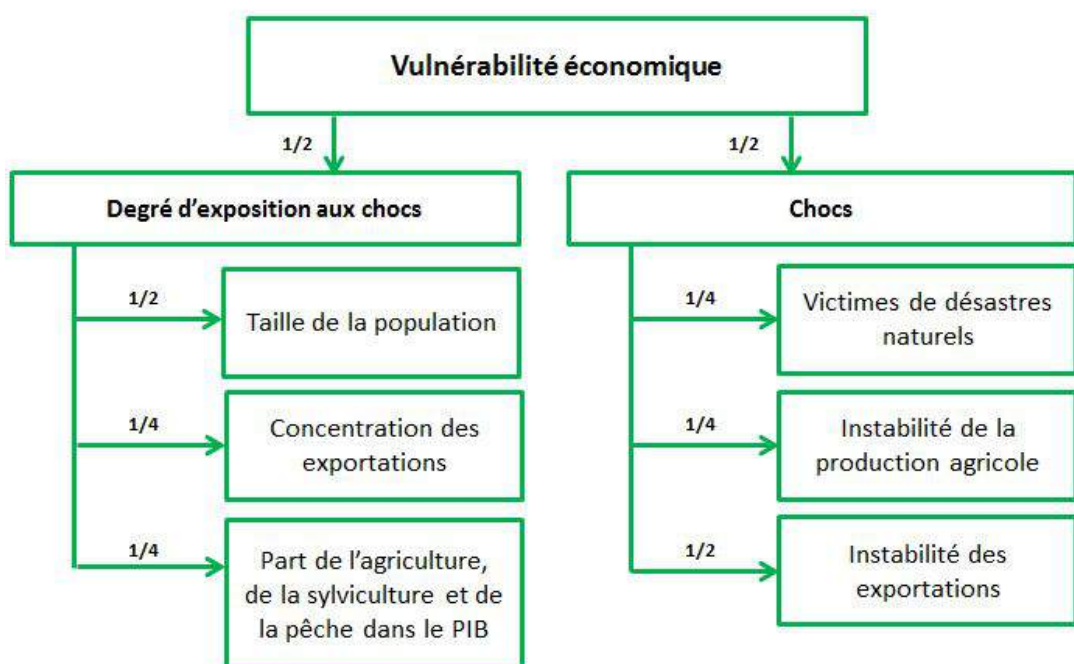
Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

1.1. Les vulnérabilités économiques

Les vulnérabilités économiques sont autant de facteurs ayant pour effet d'altérer la durabilité potentielle des performances. L'efficacité de l'action publique sur ces variables s'inscrit dans la durée. On est là sur des facteurs fortement exogènes, assez peu évolutifs sur des horizons courts. Cette dimension rencontre assez largement l'expression des problèmes du sous-développement.

La vulnérabilité économique reprend en partie les variables utilisées par les Nations unies pour dresser la liste des Pays les Moins Avancés (PMA), liste largement composée de pays africains. Deux types de vulnérabilités sont considérés. Il y a d'abord celles qui résultent de l'exposition à ces phénomènes en raison même des variables structurelles qui qualifient les PMA ; il y a ensuite les variables de chocs qui traduisent des situations de crise interne, c'est le cas des désastres engendrés par les éléments naturels ou l'action de facteurs externes, comme les effets des instabilités d'exportation de matières premières. Dans ces pays, la gestion des chocs revêt une ampleur particulièrement importante du fait de la concentration de la production et des exportations sur des activités primaires. Les variables d'exposition et de chocs sont donc dommageables à la compétitivité de long terme des économies.

Figure 3: Les canaux de transmission de la vulnérabilité économique



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

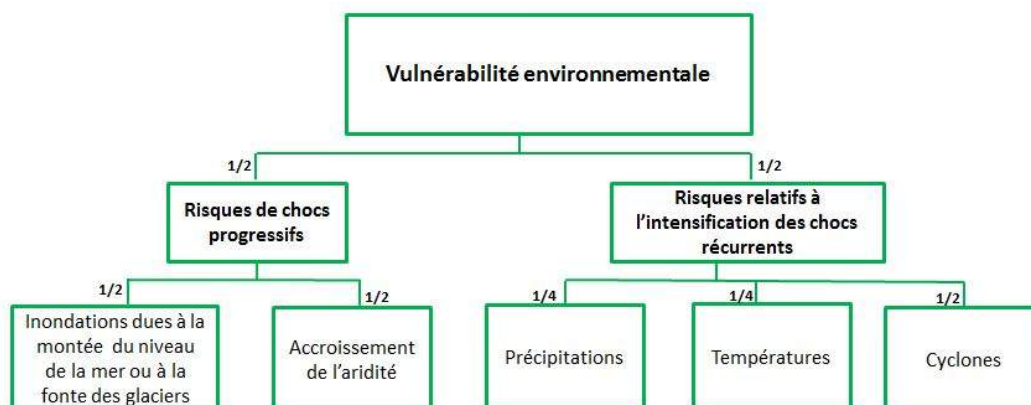
Les chocs sont source de risques et d'incertitudes, de difficultés des agents publics et privés à faire face à une gestion efficace, ce que traduit *de facto* la capacité de résistance ou de résilience. Les indicateurs considérés ici sont au nombre de 6 sur les 8 qui servent à définir et calculer l'Indice de Vulnérabilité Economique (EVI) des Nations unies (Figure 3). Les facteurs associés à l'indice d'exposition sont au nombre de trois : taille de la population, souvent faible ; concentration des exportations de marchandises, souvent forte ; part de l'agriculture, de la pêche et de l'activité forestière dans le PIB, généralement élevée. Les indices de chocs sont quant à eux pris en compte à travers des événements relevant davantage de l'incertitude. Il s'agit, en l'occurrence, des victimes dues aux catastrophes naturelles inattendues, mais également de l'instabilité de la production agricole ou des exportations de biens et services (P. Guillaumont 2015).

1.2. Les chocs climatiques

Les chocs climatiques ou environnementaux ne sont que partiellement pris en compte au niveau des phénomènes d'instabilité provoqués par les chocs économiques. La mesure proposée reflète des chocs exogènes, non liés à la politique interne d'un pays, mais à son climat. L'indicateur utilisé est celui de la FERDI (Guillaumont *et al*, 2015 ; Guillaumont, 2016). Il distingue les chocs progressifs, c'est à dire plus ou moins associés à des mouvements longs sans être pour autant de caractère linéaire et les risques inhérents à des chocs de caractère aléatoire et récurrent dont l'intensité tend à s'accroître dans le temps. Les risques attachés aux chocs progressifs concernent les inondations occasionnées par la montée du niveau de la mer ou la fonte des glaciers ainsi que l'accroissement de l'aridité. Les chocs

récurrents sont quant à eux associés à l'état des précipitations, aux températures, mais également aux cyclones. Ces vulnérabilités affectent le potentiel productif et donc la compétitivité durable des pays africains (Figure 4).

Figure 4: La variété des sources de la vulnérabilité environnementale



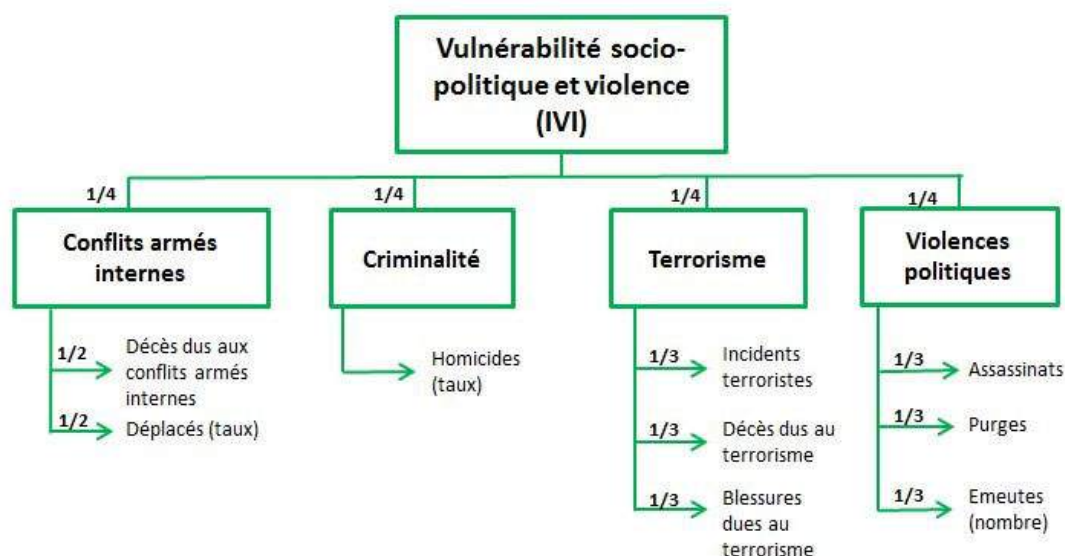
Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

1.3. Les violences socio-politiques

Les violences socio-politiques sont saisies à travers le travail conduit à la FERDI par Feindouno, Goujon et Wagner (2016). Elles affectent la capacité à générer des performances en faisant naître notamment de l'incertitude sur la rentabilité des investissements. Elles sont le produit de différentes manifestations dont certaines sont liées au mode de répartition des richesses qui est influencé par les décisions publiques, liées également aux violences politiques qui reflètent la cohésion sociale et l'acceptation des valeurs sociétales par la population. Ces vulnérabilités sont à la fois cause et conséquence de la fragilité des Etats africains, de leurs difficultés à faire face à une gestion sociale et économique efficace, fragilité également sur le respect des frontières et de la souveraineté.

La rubrique des violences socio-politiques est appréhendée à travers une moyenne pondérée de quatre indicateurs : conflits armés internes, homicides, actes de terrorisme, violences politiques (Figure 5). Dans la logique qui sous-tend l'OCD, l'évaluation des phénomènes est fondée sur des données quantitatives, préférées aux appréciations et jugements d'experts qui véhiculent davantage d'arbitraire. Ces quatre rubriques ont pour effet d'altérer l'intégrité physique et parfois même de provoquer la mort de ressortissants nationaux. La distinction entre chacune de ces sources de vulnérabilité peut ne pas aller de soi. L'usage de la même pondération pour chacun des indicateurs composites signifie que chacun d'eux produit le même effet sur le bien-être, une hypothèse que d'aucuns jugeront audacieuse, discutable, car non vérifiable.

Figure 5: La vulnérabilité dans sa relation aux violences sociétales

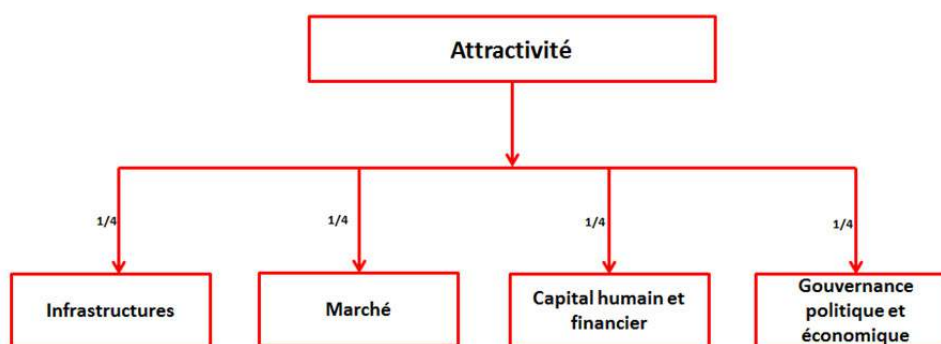


Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

2. Les facteurs de l'attractivité économique

Le second pilier ou axe thématique de l'OCD est l'attractivité que l'on définit comme la capacité à attirer des activités économiques et des facteurs de production mobiles, notamment les investisseurs et capitaux étrangers (Figure 6). L'attractivité est assimilable à une performance du territoire que l'on évalue à l'aune de quatre rubriques : marché, capital humain et financier, infrastructures, gouvernance politique et économique. Chacune de ces rubriques est elle-même définie en fonction d'indicateurs simples et composites.

Figure 6: Les composantes de l'attractivité nationale



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

L'exogénéité est ici moins évidente que pour les vulnérabilités. Les rubriques sont en effet sensibles à la politique économique et à la gouvernance publique. Ces influences sont à l'origine de la différence que font les géographes entre « espace » et « territoire ».

2.1. Taille et attractivité du marché

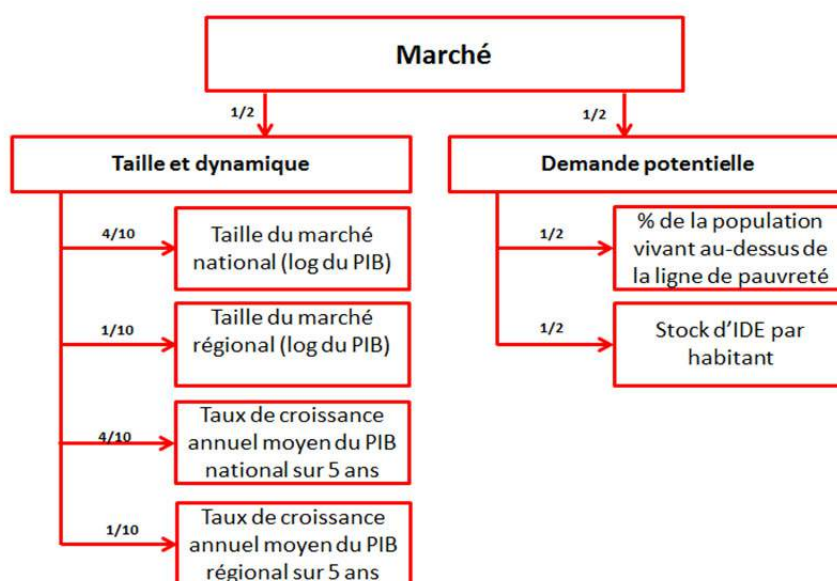
L'attractivité d'un marché dépend de plusieurs facteurs qui mêlent à la fois des dimensions économiques et géographiques, la demande et l'offre de biens. La taille du Produit intérieur est importante. Elle éclaire l'étendue de la demande, mais aussi les contraintes d'indivisibilités d'investissements et les opportunités d'économies d'échelle qui naissent de coûts fixes amortis sur un plus grand nombre d'unités produites (Figure 7).

Un environnement immédiat constitué de « petits » pays ne confère pas les mêmes opportunités qu'un environnement de proximité fait de « grandes » économies. La rubrique du « Marché » prend en compte ce facteur de stimulation de l'activité que peut conférer l'espace régional. Pour ce faire, pour chaque pays africain, le logarithme du PIB des pays contigus est pondéré par l'inverse de la distance kilométrique entre la capitale et celle de ses voisins immédiats. Ces distances sont retenues, car elles relient les principaux centres de concentration des populations et activités économiques.

Dans un raisonnement plus achevé, il conviendrait de compléter l'information que donnent les kilomètres avec les distances institutionnelles. L'absence de frontières commerciales entre les huit pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est en l'espèce un avantage comparativement aux échanges des pays de la sous-région, notamment ceux qui ne sont pas membres de la Communauté Economique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le calcul de la taille du marché est effectué en donnant 80% au logarithme du PIB national et 20% à celui des pays limitrophes.

Outre la taille, la dynamique du marché a également de l'importance. Pour intégrer cette dimension dynamique dans la rubrique, les taux de croissance annuels moyens des PIB réels sur 5 ans ont été considérés avec une pondération de 80% pour le pays d'intérêt, 20% pour les pays limitrophes. Pour ces derniers, les taux de croissance ont été pondérés par la taille relative des PIB dans le sous-ensemble régional de proximité. Comparativement à la taille absolue des PIB, les taux de croissance étant beaucoup plus faiblement dispersés que ne le sont les niveaux de Produits, il n'a pas été procédé à un ajustement pour tenir compte des distances kilométriques. A ces dimensions relatives à la taille sont ajoutées des indicateurs de qualité de la demande globale et de son degré de solvabilité dans la population comme figuré sur la figure ci-dessous.

Figure 7: Les marchés et leur dynamique



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

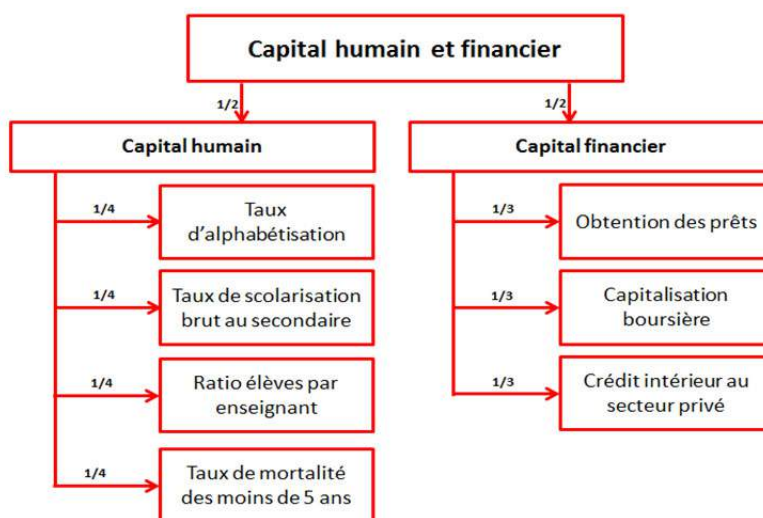
Une distribution fortement inégalitaire va probablement de pair avec un Produit par tête moyen qui surestime le niveau de demande potentielle. Un des exemples les plus frappants est celui de la Guinée Equatoriale dont le PIB par tête, plus de 15 000 dollars en 2014, est comparable à celui du Portugal et de la Grèce, mais avec des inégalités de répartition qui font que 75% de la population est encore dans un état de privation absolue.

2.2. Le capital humain et financier

Les travaux sur la croissance endogène ont mis en évidence les effets du capital humain sur la performance à long terme. Quatre indicateurs simples de capital humain sont retenus dont trois reflètent l'éducation, le quatrième se rapportant à la santé. Le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation brut donnent des indications fiables sur le pourcentage de population ayant reçu une formation propre à valoriser l'utilité sociale au-delà des *capacités* qu'elle confère à l'individu dans le choix de ses modes de *fonctionnement*. Le ratio du nombre d'élèves par enseignant complète l'information sur l'éducation en apportant une touche plus qualitative. Les revues critiques sur les objectifs du millénaire (MDGs/OMD) et les réflexions autour de la définition des nouveaux objectifs du développement durable (ODD) ont clairement montré les dangers à ne percevoir la problématique de l'éducation que sous une forme quantitative. Un seul indicateur de santé figure dans cette évaluation du capital humain, en l'occurrence le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Ce taux est compatible avec une interprétation plus large que ce qu'il mesure. Il est souvent considéré comme un proxy de l'état sanitaire d'une population, des conditions économiques et sociales qui influencent la productivité du travail.

Si le capital humain a de l'importance, la possibilité pour les entreprises d'accéder au financement n'en a pas moins. Les indicateurs considérés pour cette rubrique sont au nombre de trois (Cf., Figure 8).

Figure 8: Les facteurs de capital humain ¹et financier



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

Il y a d'abord l'évaluation de la facilité d'obtention des prêts telle que mesurée par le *Doing Business* de la Banque mondiale. La protection des emprunteurs et prêteurs est évaluée à travers le degré de facilitation des prêts par le dispositif juridique en place en matière de nantissement et de faillite, mais également par la couverture, l'étendue et le degré de partage des informations sur les prêts consentis au niveau des agences d'évaluation, les bureaux ou registres de crédit. Il y a ensuite le crédit intérieur alloué au secteur privé que l'on exprime en pourcentage du PIB. Le regard sur le seul secteur privé permet de mettre en lumière le rationnement du crédit. Celui-ci peut être associé à des problèmes informationnels engendrant des inefficacités de marché ou d'éviction du secteur productif en raison d'un comportement de l'Etat qui préempterait ces ressources pour couvrir l'impasse budgétaire. Il y a enfin, troisième et dernier indicateur, la valeur des capitalisations boursières rapportées au PIB. Elle exprime le degré de sophistication du marché financier, et d'une certaine manière, la confiance envers une partie des entreprises.

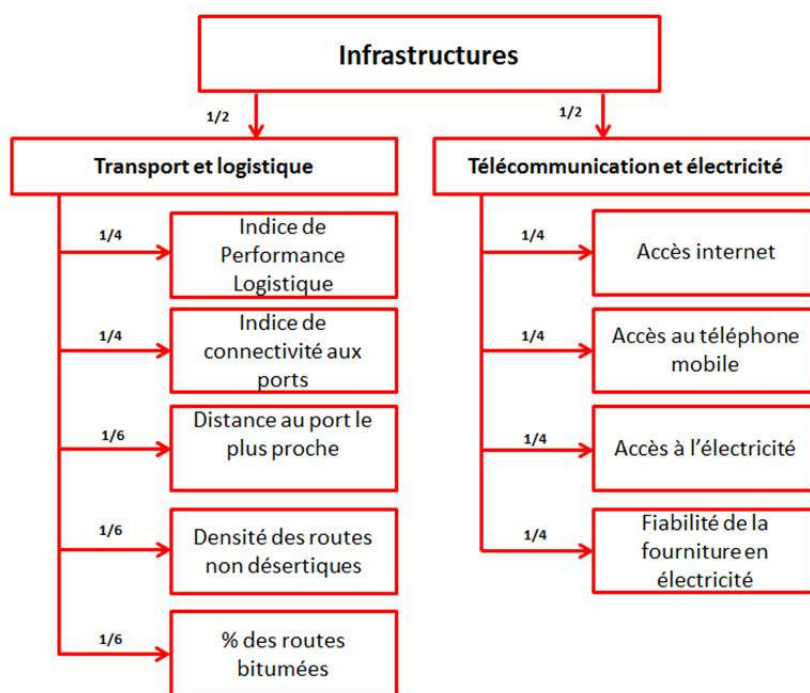
2.3. Les infrastructures

Si les modèles de croissance endogène ont pointé le rôle du capital humain dans les dynamiques de rattrapage et de convergence, ils ont aussi souligné l'action non moins

¹ La maîtrise de la technologie est important déterminant significatif de la compétitivité. Elle est largement déterminée par la qualité du capital humain et l'accessibilité au financement. Pour une revue de l'adoption et de l'ouverture aux technologies se rapporter à l'annexe 1.

décisive des infrastructures qui influencent la compétitivité par le prix de services publics (Figure 9).

Figure 9: L'OCD et les principales infrastructures



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

La rubrique des infrastructures de transport et de logistique est articulée autour des ports et des routes. Une pondération de 50% est affectée à chacune des deux rubriques. La qualité fonctionnelle des ports utilisés et des prestations de logistique est quant à elle saisie à travers deux indicateurs, l'un publié par la CNUCED, l'indice de la connectivité des transports maritimes, l'autre par la Banque mondiale, l'indice de la logistique et du transport (LPI) qui a pour objectif de déterminer, par pays et sous la forme d'un indice agrégé, la qualité du transport, des infrastructures et du mode d'organisation de la chaîne logistique. Une pondération de 25% est affectée à chacun des deux indices.

En dehors du transport maritime qui contribue pour plus de 80% au commerce mondial des pays africains, le maillage interne des infrastructures routières a de l'importance. On lui donne une pondération équivalente à celle de la partie « cluster maritime » de l'infrastructure, soit 50% répartis sur trois indicateurs : la distance au port le plus proche (16,7%), la densité routière (16,7%) et le pourcentage du réseau asphalté (16,7%). S'agissant de la distance au port principal de chaque capitale économique, pour les pays enclavés, elle correspond aux kilomètres à parcourir pour atteindre le ou les ports les plus proches.

La densité de kilomètres de routes par kilomètre carré de territoire est un des éléments courants d'appréciation. Cet indicateur quantitatif, que l'on utilise ici par référence à la seule

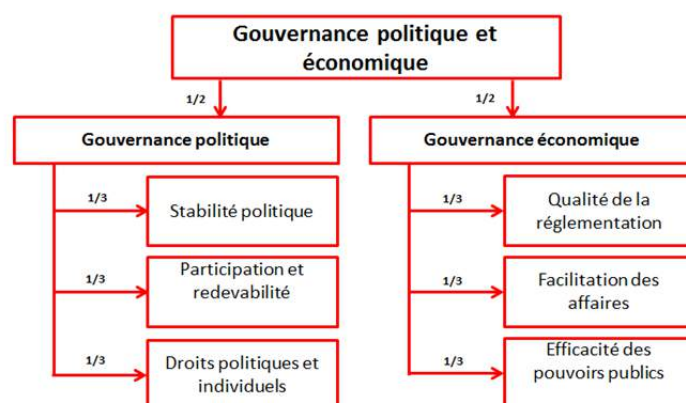
superficie non désertique, pose des problèmes d'hétérogénéité de la qualité. La catégorisation et la décomposition de l'infrastructure en ses segments de réseau ne répond qu'en partie à ce problème. En effet, la classification des routes par l'*International Road Federation* (IRF) n'est que partiellement documentée. Le pourcentage du réseau asphalté est l'indicateur de qualité que l'on retient pour la partie « routière » de la rubrique. Non seulement ce pourcentage s'interprète aisément, mais il a l'avantage d'être accessible pour un grand nombre de pays.

Le second volet des infrastructures est appliqué à l'électricité et aux télécommunications. Dans les vingt dernières années, le premier service a pesé négativement sur le taux de croissance de l'ensemble de l'Afrique en raison de prestations défaillantes ponctuées par des délestages contribuant à des manques à gagner notables. Les deux facettes du problème sous-jacent : accessibilité et qualité, sont appréhendées par deux informations de la Banque mondiale : le taux d'accès au service de la population (*World Development Indicators*) et la fiabilité des fournitures évaluée dans le *Doing Business* avec une échelle de valeur allant de 0 à 8. Ces deux dimensions sont pondérées de la même manière, soit 25% chacune. Le reliquat de pondération (50%) est affecté aux technologies de l'information (TIC) selon le même principe. L'accès à la téléphonie (25%) et à l'internet (25%) n'est plus un facteur aussi pénalisant qu'autrefois, mais il reste une rubrique de premier plan dans l'évaluation de l'attractivité. L'information sur le degré d'accessibilité des populations résulte des statistiques publiées par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

2.4. La gouvernance politique et économique

L'indicateur composite est formé par deux sous rubriques reflétant respectivement les dimensions politiques (50%) et économiques (50%) (Figure 10). Chacune d'elles est donc pondérée à l'identique. La première des deux traduit la capacité à mettre en œuvre des institutions politiques et des traditions, c'est-à-dire, de règles formelles et informelles, au service de la satisfaction du bien-être général. Cette dimension politique est associée à trois sous-rubriques du *World Governance Indicators* de la Banque mondiale. La *stabilité politique* traduit la capacité du pays à maintenir un mode opératoire gouverné par le respect de dispositions constitutionnelles, à se protéger de l'arbitraire d'un pouvoir pris par la force. La *participation et la redevabilité* couvrent les différents aspects de la participation sociétale aux processus de décision dans le respect et la diversité des opinions. Les *droits politiques et libertés individuelles*, c'est-à-dire la capacité des citoyens à participer à des élections libres sont repris de *Freedom House*.

Figure 10: La gouvernance et sa capacité à stimuler le développement à long terme



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

Le deuxième indicateur composite est dédié à la dimension économique de la gouvernance. Il mobilise des sources statistiques variées en lien avec l'environnement institutionnel qui caractérise le bon déroulement des affaires. La gouvernance économique est d'abord prise en compte à travers quatre des dix composantes du *Doing Business* de la Banque mondiale. Il s'agit d'identifier l'impact sur l'attractivité des principales opérations qui jalonnent la vie de l'entreprise. L'information sur la *création d'entreprises* se réfère aux procédures, aux délais et coûts inhérents à l'installation d'une entreprise de 10 à 50 salariés. La rubrique du *transfert de propriété* met l'accent sur les délais et coûts induits par l'achat d'un terrain et d'un bâtiment. L'indicateur relatif à l'*exécution des contrats* mesure la durée et le coût de résolution d'un litige commercial par un tribunal de première instance. L'indicateur relatif à la *résolution de l'insolvabilité* étudie enfin les faiblesses de la loi existante et de son application. Pour compléter la palette de l'évaluation de la gouvernance économique on ajoute une information qualitative sur la qualité des réglementations et l'efficacité des pouvoirs publics évaluée par les *World Governance Indicators* (WGI).

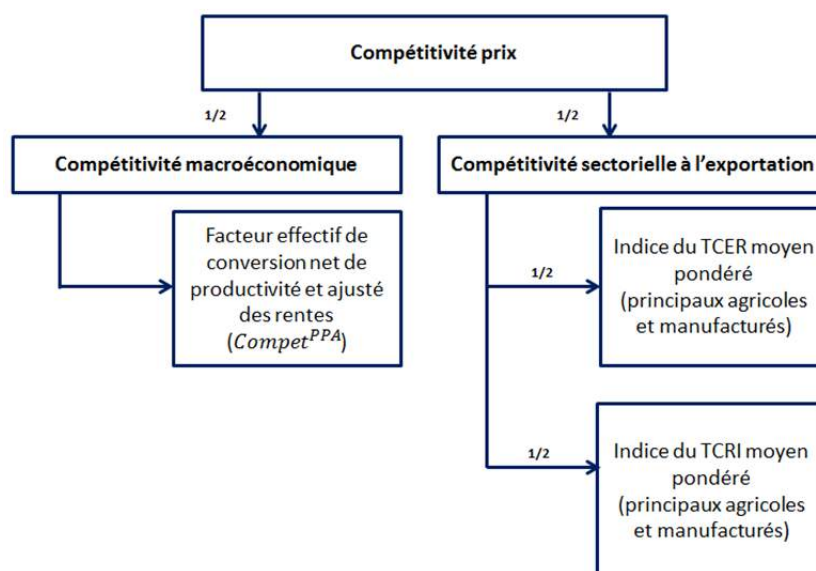
3. Les composantes de la Compétitivité prix

Le troisième et dernier axe thématique de l'OCD traite des variables de prix. C'est l'axe sur lequel le comportement de l'Etat et les décisions des organisations productives ont probablement le plus de prise en agissant plus ou moins directement sur la gestion des coûts et des recettes des entreprises en monnaie nationale.

Ce troisième pilier de l'OCD est articulé autour de deux grandes rubriques (Figure 11). La première, pondérée à 50%, procède de la mesure de la compétitivité macroéconomique fondée sur la comparaison du « niveau » général des prix entre chacun des pays africains et ses dix principaux partenaires commerciaux. Les écarts de prix sont reflétés par les facteurs de conversion. La seconde rubrique touche davantage aux « variations » de la compétitivité sectorielle (50%). On cible les variations relatives de prix telles qu'appréhendées à travers des indices de taux de change effectifs réels de produits (TCER) définis à partir de la nomenclature du Système Harmonisé (SH4) de l'Organisation Mondiale des Douanes et des

taux de change réels internes qui reflètent le rapport des indices de prix des produits purement domestiques aux prix de principaux produits exportés. Autrement dit, on met l'accent sur les incitations à produire pour l'échange international en mettant le projecteur sur des biens qui sont d'origine primaire, hors énergies fossiles et minerais bruts, et des produits manufacturés.

Figure 11: Les indicateurs de la compétitivité prix



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>).

3.1. Compétitivité macroéconomique et parité des pouvoirs d'achat (PPA)

Les *World Development Indicators* mettent en ligne des séries longues de facteurs de conversion ayant pour objet de mettre en évidence les écarts internationaux de parité absolue des pouvoirs d'achat (PPA). Pour chaque pays, le facteur révèle l'écart en « niveau » de prix et en dollars d'un même panier de biens achetés alternativement dans une économie africaine et sur le marché des Etats-Unis. En comparant cette expression au taux de change « officiel », on forme un ratio de facteur de conversion qui donne la mesure de la sur/sous-évaluation de la monnaie comparativement au principe d'égalisation des prix du bien dans les deux capitales.

Par le cours croisé des monnaies, c'est-à-dire le taux de change entre deux devises non directement cotées l'une contre l'autre, mais dont la valeur relative est exprimée en dollars, les facteurs de conversion et de taux de change peuvent être calculés pour n'importe quel autre pays que les Etats-Unis. En d'autres termes, pour chaque pays africain, on n'identifie plus une relation bilatérale unique, mais une relation multilatérale (effective) constituée par les ratios des facteurs de conversion et taux de change des monnaies avec les principaux partenaires ou concurrents (*j*) dans les échanges. La méthode de construction est focalisée sur les niveaux plutôt que sur les variations de prix comme c'est le cas pour la construction des indices de taux de change effectifs réels (TCER). Une moyenne géométrique des facteurs de conversion ajustés des taux de change nominaux peut donc être établie, qui correspond à un

taux de change effectif réel permettant de tester le degré de vérification de la parité absolue des pouvoirs d'achat.

Les travaux de Balassa (1964) et Samuelson (1964) ont toutefois apporté une restriction à ces indicateurs de parité absolue des pouvoirs d'achat. L'objection est que cette relation est affectée par la productivité qui élève le prix des biens non échangeables au fur et à mesure du processus du développement. La mesure et l'interprétation de la compétitivité par les prix relatifs doit donc être effectuée « nette » de la partie du déséquilibre de change de PPA résultant de la convergence à long terme du prix des biens non échangeables. Pour ce faire, sur l'échantillon mondial le plus étendu, les ratios (TCR_j) des facteurs de conversion PPA (PIB) au taux de change officiel de chaque monnaie en dollars sont régressés économétriquement sur les PIB par tête ($PIBPC_j$), proxy de la productivité moyenne. (Rodrik, 2009 ; Johnson, Ostry et Subramanian, 2007).

$$\log(TCR_j) = \alpha + \beta \log(PIBPC_j) + u_j$$

La régression économétrique est effectuée annuellement sur la coupe transversale internationale la plus large possible. Pour un pays j , le résidu u_j capte la déviation par rapport à la « norme » de compétitivité prix dans l'échantillon. Un résidu positif témoigne d'une surévaluation et vice et versa pour un résidu négatif. Une procédure de normalisation permet d'encadrer la distribution de ces résidus dans un intervalle (0-100) qui situe les avantages ou handicaps comparés de compétitivité. Pour les pays producteurs exportateurs de biens incorporant des rentes comme le pétrole deux corrections sont apportées. La première tient à la nécessité de tenir compte de l'effet prix dans la formation du Produit intérieur en dollars. La rente que l'on note θ_j pour le pays j suscite une élévation du revenu par tête qui n'a rien à voir avec la productivité physique des facteurs de production. La deuxième correction est liée à l'erreur de mesure induite par la productivité reflétée par le PIB par tête. Une mesure de la productivité centrée sur le seul facteur travail omet la contribution du facteur capital. Après avoir ajusté le Produit par tête de l'effet prix des rentes, on le régresse sur un vecteur Z de variables fortement corrélées à la productivité physique pour ne retenir que la partie estimée.

Les résidus (u'_j) de la régression ci-dessous mettent en évidence les avantages ou handicaps de compétitivité prix relativement à la norme de long terme imputable à l'évolution des niveaux de vie (effet Balassa Samuelson):

$$\log(TCR_j) = \alpha + \beta' \log((1 - \theta_j) PIBPC_j) + u'_j$$

Où $\theta_j \in [0, 1]$ représente le pourcentage des rentes dans le PIB du pays j

Pour chacun des pays j , la comparaison de la compétitivité par rapport aux performances extrêmes dans l'échantillon mondial considéré est déduite de la formule ci-dessous :

$$Compet_j = \left(\frac{u'_j - u'_{min}}{u'_{max} - u'_{min}} \right) * 100$$

En cohérence avec ce qui a été indiqué plus haut, on a sans doute intérêt à adopter une approche multilatérale ou effective du TCR, de prendre, pour chaque pays j , la moyenne géométrique des résidus des principaux partenaires d'importation et d'exportation hors pétrole (2008-2012) plutôt que de faire référence à la seule économie américaine. La compétitivité de j peut donc finalement se mesurer relativement aux scores de compétitivité de ses partenaires (i) en considérant la moyenne géométrique des scores selon la formule donnée ci-dessous :

$$Compet_j^{PPA} = \prod_{i=1}^{10} \left[\frac{Compet_j}{Compet_i} \right]^{\gamma_{ji}}$$

Où γ_{ji} représente le poids relatif du pays (i) parmi les des 10 premiers partenaires commerciaux du pays j . Sur la base de $Compet_j^{PPA}$ la dernière étape consiste à renouveler une normalisation comparable à celle appliquée à $Compet_j$ pour obtenir des scores comparables à tout autre indice, c'est-à-dire compris entre 0 et 100.

3.2. Indices de compétitivité et taux de change réels sur les produits exportés

La compétitivité peut être évaluée au niveau sectoriel en mettant l'accent sur les principaux produits d'exportation, agro-alimentaires et manufacturés, de chacun des pays africains considérés. Le caractère incitatif de la production de ces biens échangeables peut être approché de deux manières.

Par la première option, le taux de change réel interne ($TCRI$) est défini par le rapport de l'indice des prix à la consommation (IPC), exprimé en dollars, à l'indice des prix d'exportation en cette même monnaie (IPX). Le numérateur est censé capter les coûts de production internes, notamment les salaires et plus généralement le prix des biens non échangeables, ceux dont le niveau n'est pas tenu par les contraintes de concurrence des marchés internationaux. Sous ces hypothèses, pour un produit k donné, une élévation du ratio signifie une dégradation de la marge du producteur, donc de l'aptitude à produire le bien d'exportation, sauf à ce que l'effet prix soit plus que compensé par un gain de productivité sur le bien échangeable exporté qu'on n'est malheureusement pas en situation de pouvoir observer. Dans la formule ci-dessous, γ_{kj} reflète le poids relatif du bien k dans les exportations des dix produits spécifiques considérés pour le pays j .

$$TCRI_j = \sum_{k=1}^{10} \left(\gamma_{kj} \times \frac{IPC_j}{IPX_{kj}} \right)$$

La seconde option est adossée à quelques hypothèses restrictives : homogénéité de la technologie de production et intégration du marché international du bien échangeable que l'on suppose homogène en qualité. Cette option revient à construire un taux de change effectif réel ($TCER_j^k$) pour chacun des principaux produits exportés par un pays africain. Cette fois si, les écarts de prix à la consommation, exprimés dans une monnaie commune, reflètent les écarts de coûts internationaux de production. L'intégration des marchés assure l'unicité du prix. Sur cette base de raisonnement, des indices de taux de change effectif réels sont calculés pour les

produits des deux grandes catégories de biens : primaires, hors énergies fossiles et minerais bruts, et manufacturés. Le choix de ces produits (k), cinq pour chacune des deux catégories, est spécifique à chaque pays, déduit de la composition de ses exportations sur la période 2008-2012. Le mode de calcul de ces indices est comparable à celui donné pour les taux de change effectifs réels « standards ». Il ne diffère que par le choix des partenaires de référence d'un pays j à savoir les dix premiers exportateurs mondiaux (i) de chacun des produits (k), ceux qui sont les plus à même d'influer sur les conditions de l'offre des biens du pays j avec une pondération accordée à chacun des concurrents qui est notée : γ_i .

$$TCE_j^k = \prod_{i=1}^{10} (TC)_{ji}^{\gamma_i}$$

$$TCER_j^k = \prod_{i=1}^{10} \left(TC_{ji} \cdot \frac{IPC_j}{IPC_i} \right)^{\gamma_i}$$

Ces indices, calculés au niveau des produits, répondent, en partie au moins, à certaines critiques afférentes aux TCER traditionnels ou « macroéconomiques » qui ne reposent pas, du moins pour la plupart de pays africains, sur des situations de concurrence effective. Par pays, et pour chacune des grandes catégories de biens : cinq produits d'origine primaire, hors énergies fossiles et minerais bruts, et cinq produits manufacturés sont retenus. Les calculs sont effectués selon la méthode indiquée ci-dessous. Pour la définition du produit, on se réfère au niveau 4 de la nomenclature du Système Harmonisé (SH) de l'Organisation Mondiale des Douanes. Les formules appliquées viennent comme suit :

- Indice du taux de change effectif nominal moyen TCE_j^{Prod} sur les 5 premiers produits d'origine primaire, hors énergies fossiles et minerais bruts, et les 5 premiers produits manufacturés. Chacun des produits de sa catégorie est affecté d'une pondération ψ_k .

$$TCE_j^{Prod} = \prod_{k=1}^{10} \left[\left[\prod_{i=1}^{10} TC_{ji} \right]^{\gamma_i} \right]^{\psi_k}$$

- Indice du taux de change effectif réel moyen : $TCER_j^{Prod}$

$$TCER_j^{Prod} = \prod_{k=1}^{10} \left[\prod_{i=1}^{10} \left(TC_{ji} \cdot \frac{IPC_j}{IPC_i} \right)^{\gamma_i} \right]^{\psi_k}$$

II. La compétitivité durable et les performances à l'exportation, l'UEMOA et la diversité de ses expressions nationales

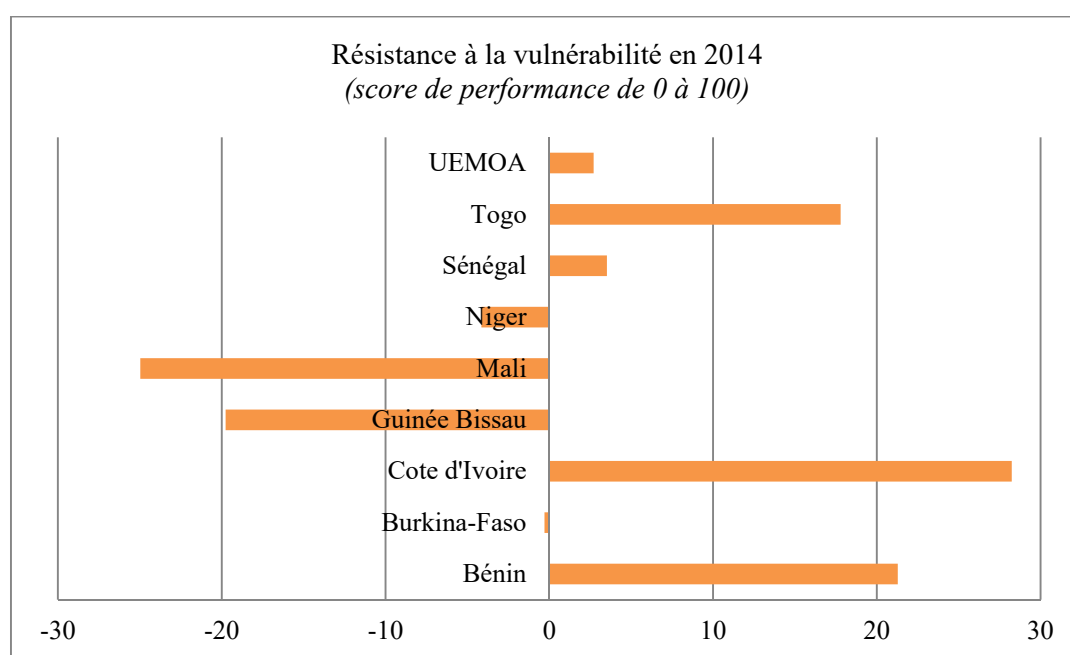
La première section est consacrée à un état des lieux de la compétitivité de l'UEMOA. L'objectif est alors de mettre en évidence les écarts potentiels existant entre cette institution d'intégration et les ensembles géographiques continentaux, mais c'est aussi de montrer qu'au sein de l'espace communautaire, une certaine hétérogénéité prévaut. La seconde section est associée à l'objectif d'identification des performances économiques qui sont en lien avec la compétitivité durable. Dans une application de ce qui été présenté dans la première partie du rapport, on évalue la performance à l'aune des parts de marché à l'exportation, tant pour les produits primaires que pour les produits manufacturés.

1. L'UEMOA et la compétitivité durable

1.1. Les vulnérabilités

Le graphique 1 est construit par déviation envers la moyenne de 52 pays africains. De manière à conserver une logique de présentation avec l'attractivité et la compétitivité prix, le score traduit une moindre vulnérabilité lorsque l'on se déplace vers la droite du point d'origine (0).

Graphique 1 : L'UEMOA et les sources de la vulnérabilité

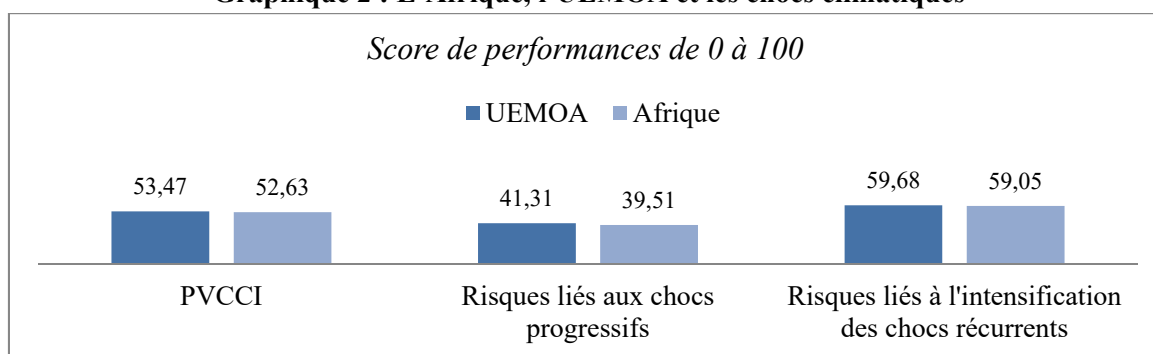


Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score compris entre 0 et 100 établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 52 pays.

L'UEMOA est à l'image de l'ensemble continental, très hétérogène, très partagée entre 4 pays qui sont plus vulnérables que la moyenne, quatre autres qui le sont moins. La zone est

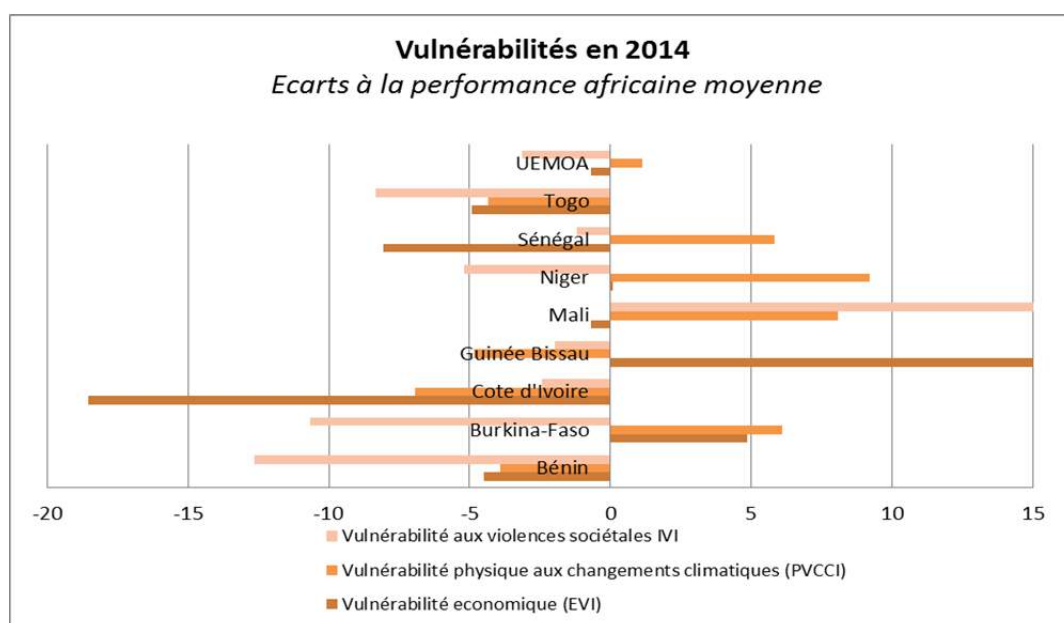
globalement mieux lotie que l'Afrique, ce que traduit l'écart de la partie à droite de l'origine, mais avec une diversité géographique qui situe clairement l'influence de l'appartenance à l'espace Sahélien, source de manifestations récurrentes et progressives de risques climatiques. Une opposition accentuée se dessine, par exemple, entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Un écart d'environ 50 points de score sépare les deux pays. L'approfondissement de ces résultats requiert d'entrer dans chacune des rubriques de composition de ce pilier où les facteurs d'environnement physico-climatiques, indépendants de l'action de la politique économique, s'avèrent très marqués. Comme mis en évidence par le Graphique 2 fondé sur 54 pays, ils illustrent le fait d'une hétérogénéité intra-communautaire plus grande qu'entre l'UEMOA et les autres pays africains.

Graphique 2 : L'Afrique, l'UEMOA et les chocs climatiques



Source : Indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI). N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 52 pays.

Graphique 3 : L'Afrique et l'UEMOA face aux différentes sources de vulnérabilités



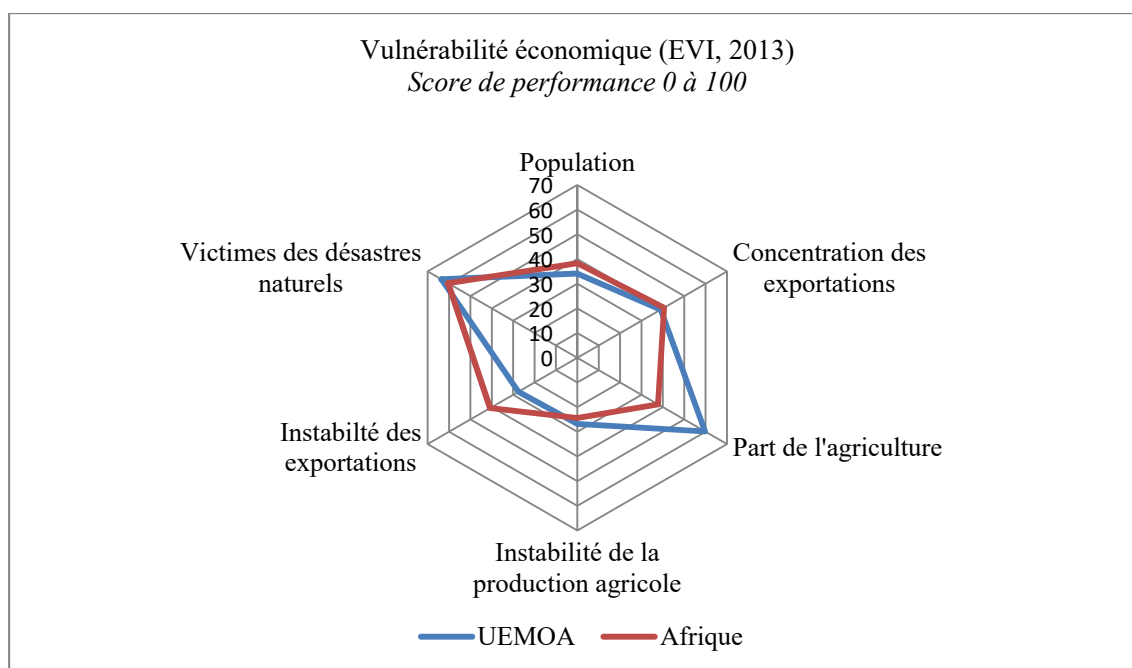
Source : Calculs des auteurs à partir des trois indicateurs de vulnérabilités de la Ferdi (<http://byind.ferdi.fr/>).

N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 52 pays.

Le graphique 3 documente les vulnérabilités par origine. Sa construction est inversée par rapport au graphique 2. En d'autres termes, les valeurs positives, à droite de l'origine, témoignent de la présence de vulnérabilités supérieures à la moyenne continentale figurée par l'axe des ordonnées. Sans grande surprise, la vulnérabilité physique aux changements climatiques est de loin le facteur dominant pour les pays sahéliens. Les pays les plus affectés sont dans l'ordre : le Niger, le Mali, puis le Sénégal et le Burkina Faso. Ces quatre pays donnent à l'UEMOA une moyenne des scores défavorable comparativement à l'ensemble de l'Afrique, seul cas où cette situation est observée parmi les indicateurs de composition du pilier. Les vulnérabilités économiques structurelles sont moins prégnantes, à l'exception toutefois de la Guinée Bissau qui est largement en retrait de l'Union et de l'Afrique, dans une moindre ampleur le Burkina Faso.

Avec le graphique 4, constitué sur la base de 52 pays, on note que deux rubriques marquent des différences sensibles, l'une en faveur de l'UEMOA, moins exposée au phénomène de l'instabilité des exportations, l'autre en défaveur de l'Union, en l'occurrence la part de l'agriculture dans le Produit intérieur. Cet effet structurel se conjugue potentiellement avec l'impact des aléas climatiques pour être un facteur de plus grande vulnérabilité générale, notamment pour certains pays comme le Mali ou le Niger.

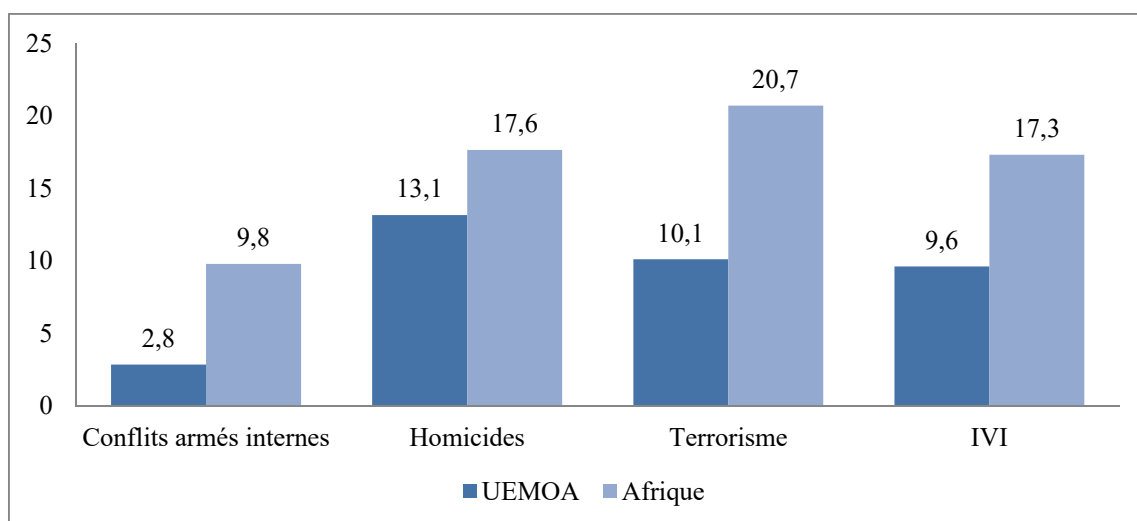
Graphique 4 : Le radar des vulnérabilités économiques



Source : Indicateur de Vulnérabilité Economique (EVI) de la Ferdi (<http://byind.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 52 pays.

Les violences sociétales apparaissent enfin comme moins accusées en UEMOA, quelle que soit la forme qu'elles revêtent (conflits armés, homicides ou terrorisme) que sur l'ensemble continental (Graphique 5, 54 pays). En focalisant l'attention sur 2014, le Mali se singularise cependant avec une vulnérabilité supérieure d'environ 15 points à la moyenne africaine.

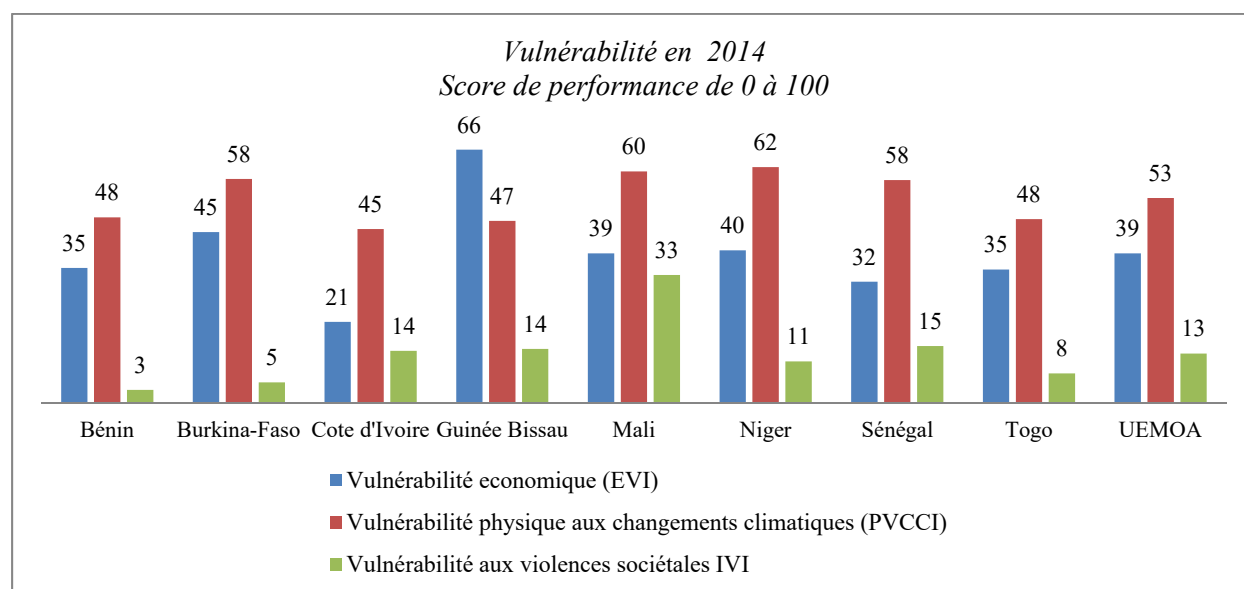
Graphique 5 : Les vulnérabilités et les violences sociétales (IVI)



Source : Indicateur de Violence Interne (IVI) de la Ferdi (<http://byind.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 54 pays.

Un tel écart s'explique amplement par l'extrémisme de courants à revendications confessionnelles qui sévissent dans la région sous différentes appellations. Les exactions commises à l'endroit de populations locales sont à l'origine de l'engagement de la communauté régionale et internationale contre ces manifestations violentes qui relèvent du terrorisme, notamment dans le nord et le centre du Mali.

Graphique 6 : L'UEMOA et le scoring comparé des trois grandes formes de vulnérabilités



Source : Indicateur de Violence Interne (IVI) de la Ferdi (<http://byind.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score compris entre 0 et 100 établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 52 pays.

Avec un score de vulnérabilité aux violences sociétales de 33% contre moins de 15% pour les autres pays de l'Union, la situation au Mali était préoccupante en 2014. Elle le demeure largement en 2017. Selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, plus de 385 attaques ont coûté la vie à au moins 332 personnes dont 207 civils dans le nord et le centre du pays. Cela s'est accompagné d'autres violations des droits humains

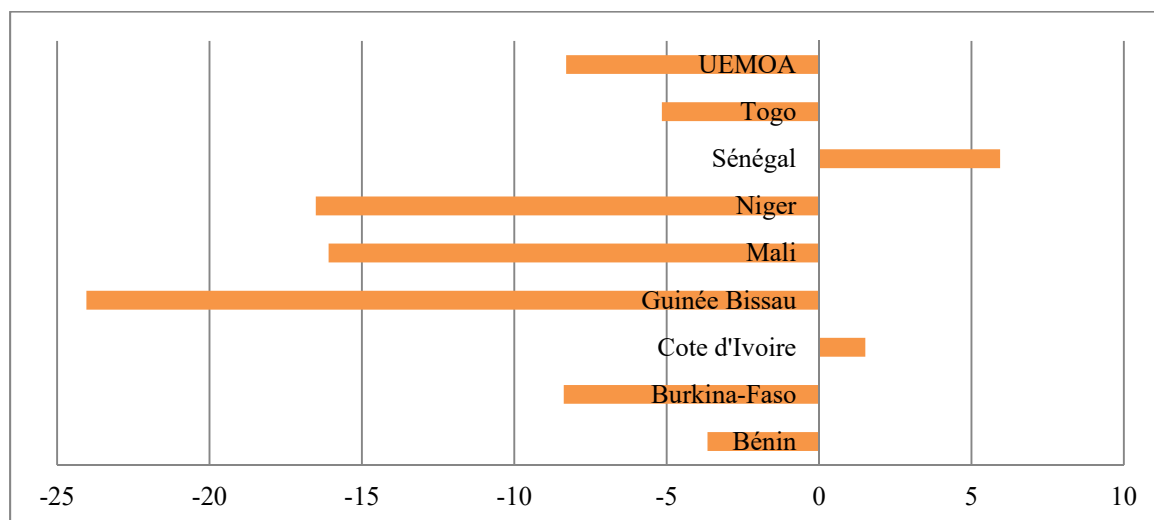
comme des actes de torture, des enlèvements, des détentions arbitraires et des extorsions en tout genre, soit un doublement depuis 2015 (Cf., <http://www.lemonde.fr>, 2017-01-13). Dans les dernières années, l'insécurité a gagné le Niger et le Burkina Faso. Les actes du terrorisme revendiqué par des mouvances islamiques se sont également manifestés en Côte d'Ivoire avec l'attentat de Grand-Bassam, en mars 2016. Dans la ligne de l'ouvrage édité par la FERDI (2016) : *Allier sécurité et développement-Plaidoyer pour le Sahel*, la région a un potentiel de croissance aujourd'hui menacé par le développement de l'insécurité. La mobilisation de ce potentiel est rendue indispensable à la fois par les attentes du développement et la dynamique de croissance démographique. En d'autres termes, cette part de fragilité à laquelle sont confrontées les économies africaines est bien un élément d'altération de la compétitivité. Ce phénomène est en soi une justification de sa prise en compte au niveau de l'OCD. L'insécurité et les violences sont des facteurs d'incertitude et de coûts de transaction additionnels qui sont de nature à enchérir les coûts de production, à différer ou à faire renoncer à des investissements porteurs d'emplois et de croissance.

Si la Côte d'Ivoire a elle-même souffert d'actes terroristes, elle a surtout été très affectée par les violences, sociales et politiques, de la période 2000 et 2011. De vives tensions politiques internes, notamment au moment de la crise post-électorale (2010-2011), ont été à l'origine de quelque 3 000 morts qui se sont ajoutés aux nombreux décès imputables à la guerre civile. La politique de réconciliation a toutefois eu pour conséquence de faire progressivement disparaître l'occurrence de ces violences. Cette résilience, ajoutée à des chocs climatiques moins prononcés (21) et des vulnérabilités économiques (45) de moindre intensité, valent à la Côte d'Ivoire d'occuper, toutes sources de vulnérabilités confondues, la première place dans le classement continental africain.

1.2. L'attractivité

Les rubriques de l'attractivité sont en conformité avec ce que l'on connaît des hétérogénéités territoriales. Comme pour les vulnérabilités, le graphique ci-dessous est formé en déviation par rapport à la moyenne des 50 pays africains qui forme l'axe vertical de référence. Sur les huit pays constitutifs de l'Union, seuls la Côte d'Ivoire et le Sénégal démontrent une attractivité supérieure à celle de l'ensemble de l'Afrique. Le handicap est en revanche très prononcé pour la Guinée Bissau et les pays sahéliens dont le manque d'attractivité ajoute aux problèmes inhérents aux manifestations des vulnérabilités.

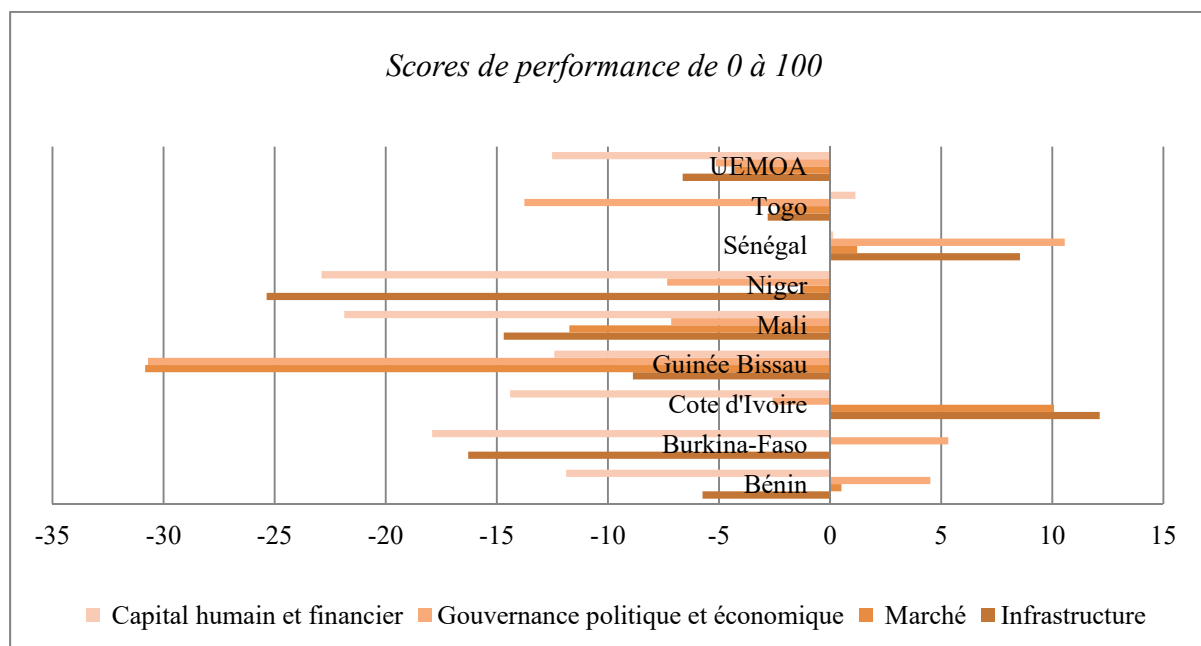
Graphique 7 : L'Afrique et l'UEMOA face aux exigences de l'attractivité globale
Attractivité en 2014: écarts à la performance africaine moyenne



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 50 pays.

Les quatre rubriques de composition : marché, capital humain et financier, gouvernance politique et économique, infrastructures, permettent d'affiner l'analyse comparée (Graphique 8). A l'évidence, et sous une forme statistiquement significative, les défauts d'attractivité de l'UEMOA sont quasiment structurels comme le suggère la faible coloration de la partie droite du graphe.

Graphique 8 : L'attractivité des territoires et ses composantes
Attractivité en 2014: écarts à la performance africaine moyenne

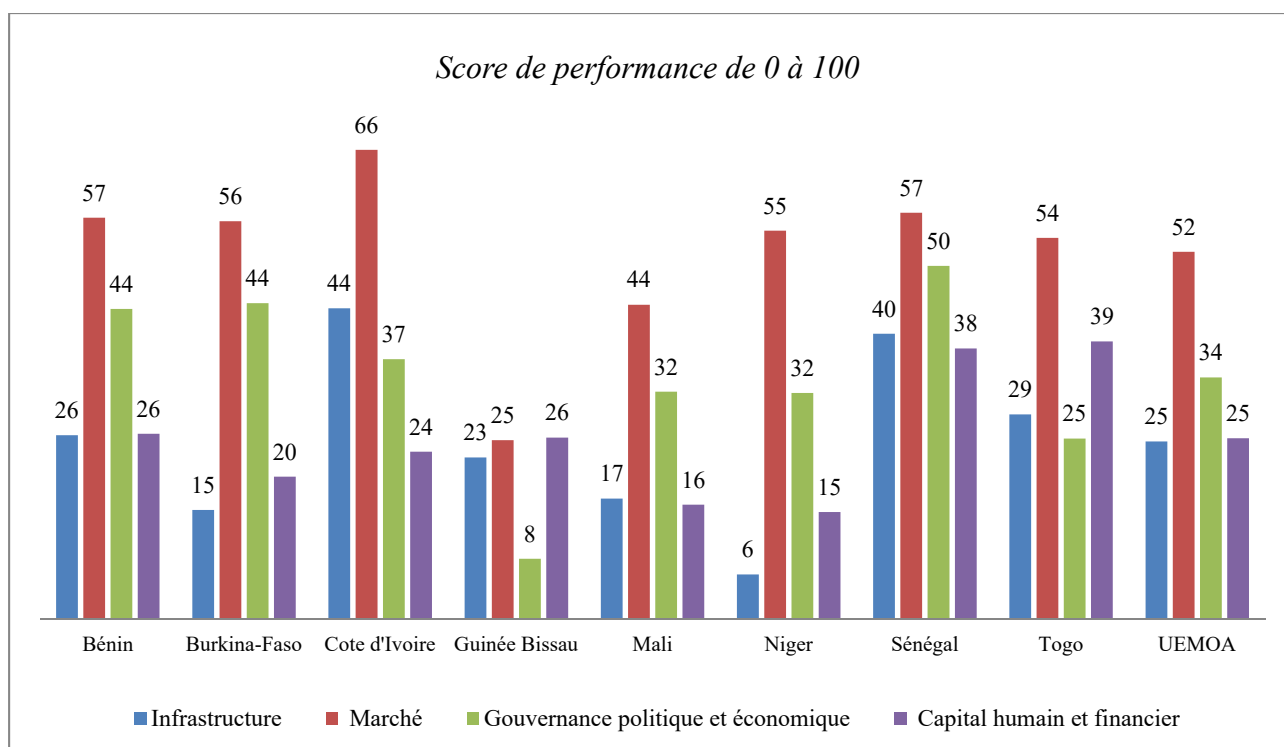


Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 50 pays.

Il se confirme que la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les deux seuls pays à échapper à un diagnostic très défavorable. A eux deux, ils concentrent environ 50% des richesses de l'UEMOA mesurées par la taille du PIB, mais seulement le tiers de la population totale de cette zone. La Guinée Bissau, le plus petit pays avec moins de deux millions d'habitants, accuse le retard le plus significatif, loin derrière les pays enclavés du Sahel qui sont également en net retrait des standards d'attractivité de l'Afrique en général et de l'UEMOA en particulier. Pour ceux des pays du sahel qui sont enclavés, l'attractivité constitue un défi global qu'il sera difficile de relever sur le moyen terme. De par la taille des populations concernées, on est là en présence d'un enjeu qui dépasse largement la géographie humaine régionale. Les pourcentages afférents aux seuls Burkina Faso, Mali et Niger sont tout simplement inversés par rapport à ceux des deux économies dominantes. Ces trois pays réunissent 50% de la population et ne produisent que 33% des richesses régionales.

Comme pour les vulnérabilités, la frange côtière est dans une situation beaucoup plus enviable que le Sahel pour susciter les investissements indispensables à une croissance plus soutenue et plus diversifiée. Le Sahel souffre de son enclavement, de la dispersion des populations sur des vastes territoires qui ne favorisent ni la formation du capital humain, ni l'extension des infrastructures, autant de facteurs qui agissent très directement sur le mode de fonctionnement économique des agents. Les efforts déployés pour l'amélioration de la gouvernance économique et politique n'en sont que davantage compliqués.

Graphique 9 : L'UEMOA et le scoring de l'attractivité par source et pays membre

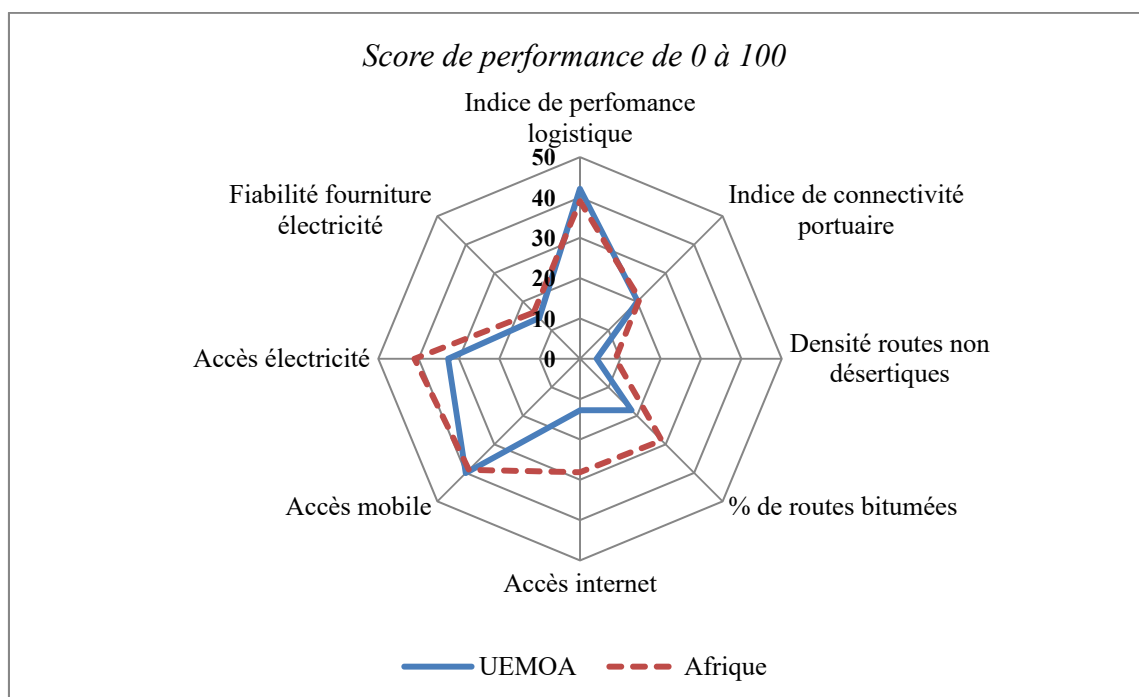


Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 50 pays.

Le Graphique 9 permet de constater qu'en moyenne, les pays de l'UEMOA se positionnent plutôt bien pour la taille du marché, une situation qui serait probablement meilleure encore si nous pouvions identifier, sans avoir à en passer par l'estimation de modèles de gravité, l'effet d'intégration inhérent au fait que les pays de l'espace communautaire peuvent librement échanger. Les scores les plus bas ont rapport au capital humain et financier, mais surtout aux infrastructures. Dans les deux cas les performances sont très faibles pour le Niger (15 et 6) et dans une moindre mesure pour le Mali (16 et 17). Sur les infrastructures, la Côte d'Ivoire (44) et le Sénégal (40) occupent le haut du classement. L'indice de connectivité maritime est dans la moyenne de l'Afrique. Indiquons que pour les pays enclavés l'indice retenu est celui du port maritime le plus sollicité.

Parmi les infrastructures considérées, quelles sont celles qui s'avèrent les plus problématiques ? Le graphique 10, présenté en radar, apporte des éléments de réponse en mettant plus particulièrement en avant les routes et l'électricité. Les infrastructures routières sont insuffisantes en UEMOA, y compris lorsque cette densité est mesurée, comme c'est le cas ici, en divisant le réseau par les seuls kilomètres carrés non désertiques. Cette approche a pour avantage de ne pas pénaliser le Niger et le Mali, deux vastes pays avec très peu de populations localisées au nord du 15^{ème} parallèle. Malgré cette prise en compte, non seulement le réseau est peu-développé, mais le pourcentage de routes bitumées est faible.

Graphique 10 : Radar de l'attractivité comparée Afrique versus UEMOA



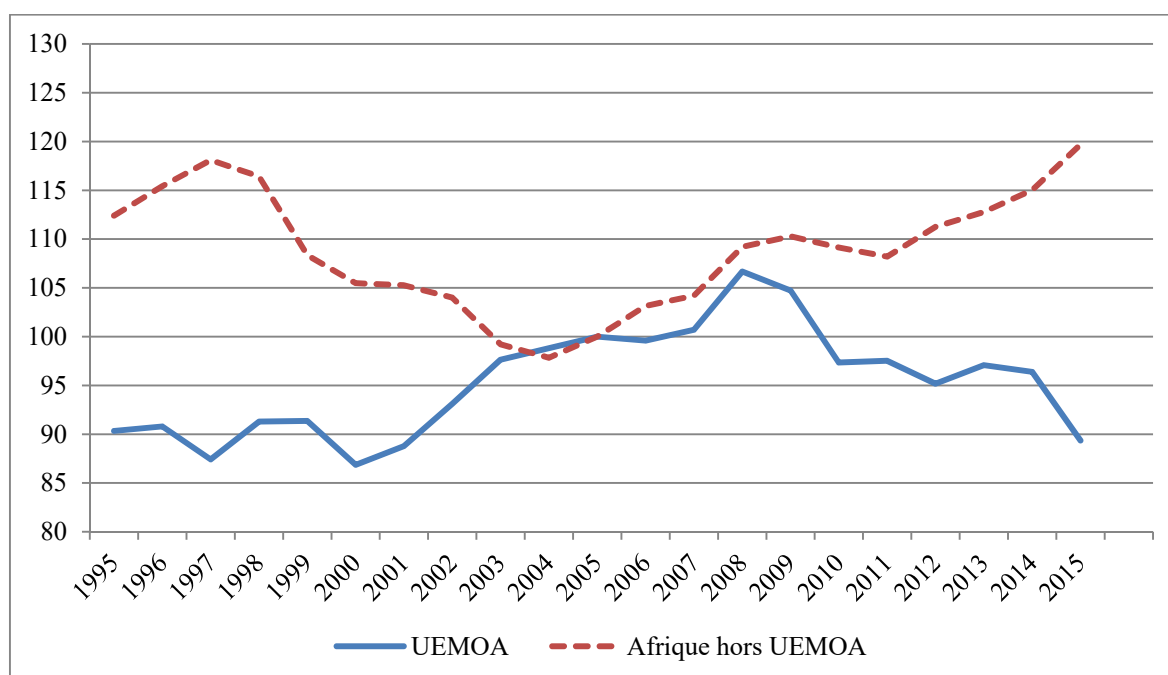
Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 50 pays.

L'électricité est également un maillon faible dans une Afrique plus généralement confrontée aux défaillances des fournitures en matière énergétique. En UEMOA, tant l'accès physique au réseau que la qualité des fournitures posent problème. Certains pays comme le Sénégal ont fait une expérience structurelle de ce goulet d'étranglement. Jusqu'à ces dernières années, le secteur a en effet souffert dans une certaine continuité de l'incapacité successive des pouvoirs publics à élargir la capacité de l'offre. Rappelons que la demande croît à un rythme supérieur à 6% l'an sur la seule presqu'île du Cap vert où se concentre une partie significative des activités économiques. Les soulèvements populaires de juin 2011, dans un moment de fortes tensions politiques, ont conduit à incendier certains bâtiments de la société nationale. En 2010, le FMI considérait l'électricité comme le principal obstacle à l'accélération de la croissance économique. L'institution avait alors invité les autorités à s'attaquer rapidement aux multiples dysfonctionnements du secteur énergétique : insuffisance de production, vétusté des structures de transport sur fond de crise financière quasi permanente de la SENELEC. Les coupures de courant affectent particulièrement un milieu artisanal et commerçant qui contribue significativement aux emplois informels et semi formels de l'économie.

1.3. La compétitivité prix

Troisième pilier de l'OCD, celui des prix et coûts relatifs. Il s'agit probablement de l'information la plus mobilisée par les analystes qui pensent spontanément aux prix et coûts quand la problématique de la compétitivité est mise en avant. Il est commode de commencer par les graphiques 11 et 12 qui proposent une mesure très standard du phénomène à travers l'évolution comparée des indices de taux de change effectifs réels. La variante entre les deux graphiques résulte du fait que dans un cas, il s'agit de moyennes simples, chaque entité nationale recevant la même importance dans le calcul, quel que soit son influence économique, tandis que dans l'autre, chaque TCER est pondéré par la part du pays dans le Produit intérieur de l'Afrique ou de l'espace UEMOA sur la période 2008 et 2012.

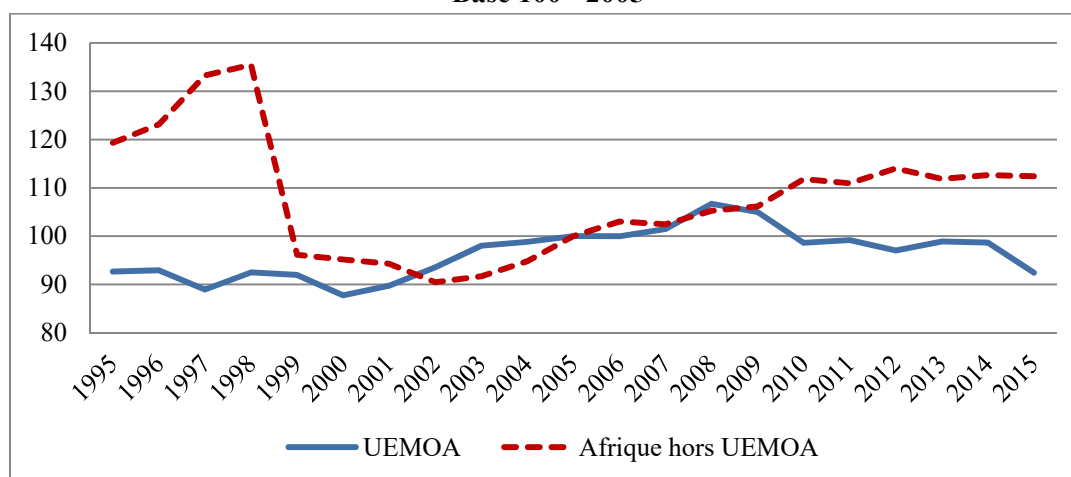
**Graphique 11 : L'évolution de la compétitivité mesurée par les indices standards de TCER
(Base 100= 2005)**



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*) et du FMI (*IFS, 2015*).

Si l'on confère la même importance à chacun des Etats, l'UEMOA et le reste de l'Afrique sont dans des trajectoires en ciseaux. En 2015, le taux de change réel est par ailleurs à l'avantage de l'Union, supérieur à ce qu'il était 20 ans auparavant. L'écart est en effet de 20 points en 1995 ; il s'établit à 30 points d'indice en 2015. Sur la dernière année, l'UEMOA est revenue au niveau initial de 1995 avec une phase d'appréciation jusqu'en 2008, puis une dépréciation quasi continue ensuite. L'année 1995 est probablement une bonne référence. La dévaluation, effectuée en 1994, a en effet corrigé les déséquilibres économiques et financiers imputables en partie aux prix relatifs et incorporé le degré de « pass-through », c'est-à-dire la transmission des variations nominales de change aux prix d'importation exprimés en monnaie locale. L'option consistant à pondérer le poids de chaque Etat en fonction de son influence économique modifie-t-elle ce commentaire (graphique 12)?

Graphique 12 : L'UEMOA, l'Afrique et les indices pondérés des TCER
Base 100= 2005



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI*, 2016) et du FMI (*IFS*, 2015).

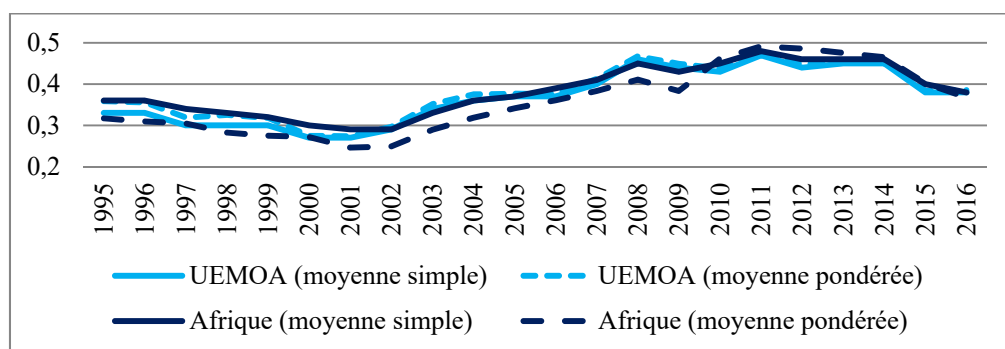
Les évolutions antérieures sont retrouvées, mais cette fois si avec un écart de fin de période moins favorable à l'UEMOA. Par ailleurs, le système de pondération marque de manière significative l'influence du Nigéria sur le taux hors UEMOA, seconde économie continentale qui concentre 20,4 % du PIB africain (2008-2012), parfois présentée comme la première économie devant l'Afrique du sud (21,2%) après que les activités aient été réévaluées en fonction des pondérations d'activités les plus récentes (*rebasings*). Le décrochage du naira (1998-1999) a été à l'origine d'une baisse réelle de 40% du TCER. On n'est pas en mesure de proposer des valeurs d'indices sur 2016-2017, mais il est probable que la dépréciation du naira, en juin 2016, modifierait sensiblement l'allure de la courbe.

Jusqu'à la dévaluation, la Banque centrale du Nigeria maintenait artificiellement un taux de change officiel de 197 nairas pour 1 dollar. Ce taux contrastait avec celui du marché parallèle où la devise américaine s'échangeait à 400 nairas. Avec la dévaluation et la mise en œuvre d'un taux dirigé par les forces du marché, le cours est tombé à 320 puis 364 nairas en août 2017, soit une dépréciation nominale de 85%. L'expérience des années quatre-vingt-dix a montré que des réajustements nominaux pouvaient s'éroder rapidement, *a fortiori* lorsque le pays est caractérisé par la faiblesse à la fois des institutions et des antagonismes sociaux. La mobilité du régime de change nigérian vers un système « totalement » flexible peut être un facteur d'atténuation des déséquilibres, en adéquation avec l'idée, soutenue par certains, qu'il n'existerait que deux régimes de change durables ou « solutions en coin » : les changes fixes avec un ancrage institutionnel dur impliquant généralement la dollarisation ou les *Currency Board* et les changes complètement flottants. Le recul manque nécessairement pour juger de l'efficacité de la politique suivie par le Nigéria et de son impact dans la sous-région. Les ajustements du marché des changes risquent en effet de se transmettre rapidement aux prix, générer des tensions inflationnistes endogènes et créer finalement des instabilités propres à dissuader les investisseurs. En 2016 et 2017, le rythme annuel d'inflation du Nigéria a été contenu à 16% avec une contraction du Produit intérieur, en 2016, d'environ 1,6 %.

L'évolution récente du Ghana est plus favorable que celle du Nigéria en ce sens que le pays a progressivement retrouvé un trend de croissance soutenu. Une variation de 6% à 7% est attendue sur 2018 après un pic de 10% sur l'été 2017. Cette performance masque la réalité d'une économie qui a été soumise à des déséquilibres importants dans les dernières années. Ces déséquilibres ont trouvé leur expression dans une inflation élevée, entre 10% et 12%, avec une tendance au fléchissement de ce rythme dans les tous derniers mois. Parallèlement à la dérive des prix, la monnaie ghanéenne a subi une forte dépréciation. Si l'on prend le recul d'une dizaine d'années, la valeur externe du cedi a été divisée par 3,8 entre 2008 et 2018. Globalement, que ce soit le Nigéria ou le Ghana les deux grandes économies de la zone CEDEAO, plus de 70% du PIB de cette zone d'intégration et 50% de la population, ont été caractérisées par des instabilités de forte amplitude dont les implications à moyen et long termes demeurent encore incertaines.

Tout en gardant ce commentaire à l'esprit, rappelons que pour l'évaluation macroéconomique de la compétitivité prix, la préférence a été donnée au « niveau » des prix relatifs plutôt qu'à leur variation dans une période captée par un « indice » de taux de change effectif réel. Le Graphique 13 illustre la relation de parité absolue des pouvoirs d'achat sous une forme bilatérale, c'est à dire pour chaque pays et relativement au dollar américain. En d'autres termes, l'évolution des courbes indique la différence du coût du panier de biens relativement à ce que coûte ce même panier aux Etats Unis. Une valeur de 0,4 signifie que ce panier peut être acquis en Afrique à 40% de sa valeur aux Etats-Unis, ce qui suggère une sous-évaluation structurelle envers le dollar du fait du prix des biens non échangeables sensiblement moins chers en Afrique. On observera avec le graphique que le niveau et l'évolution moyenne de l'UEMOA sont tout à fait comparables à ce que l'on observe dans l'ensemble de l'Afrique. Cela étant posé, la référence aux Etats-Unis est-elle pertinente ? Comme mentionné dans la première partie, Il est sans doute préférable d'établir une comparaison envers un ensemble de pays concurrents sur les marchés tiers et d'ajuster, par ailleurs, la sous-évaluation de l'effet Balassa-Samuelson (1964) pour l'impact de la productivité et du niveau de développement des pays comparés.

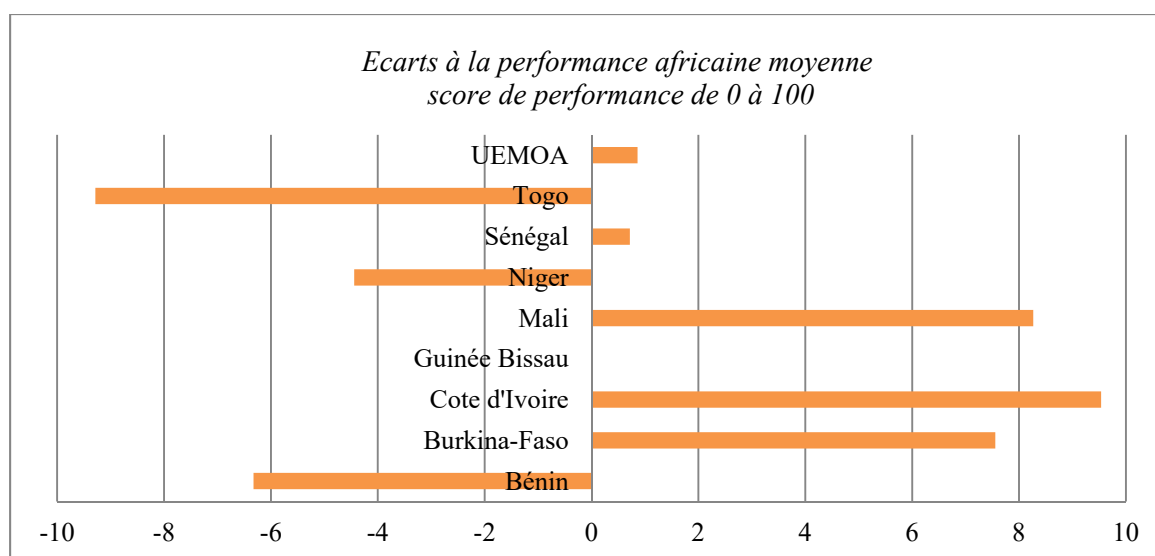
Graphique 13 : La compétitivité de l'UEMOA par référence aux facteurs de conversion et au principe de parité absolue des pouvoirs d'achat



Source: Calculs des auteurs à partir des données du World Development Indicators (WDI, 2017).

Sur l'ensemble des indicateurs du pilier compétitivité, les pays de l'UEMOA sont distribués légèrement au-dessus de la moyenne africaine, ce que traduit le décalage vers la droite de l'axe, mais avec des différences sensibles entre les pays membres (Graphique 14). Certains sont dans une situation favorable, c'est le cas de la Côte d'Ivoire, neuf points de score au-dessus de la moyenne africaine. Ce faisant, elle devance le Burkina Faso et le Mali tandis que le Sénégal est dans la moyenne de l'UEMOA et fait légèrement mieux que la moyenne africaine. A l'inverse le Togo, le Bénin et le Niger sont en retrait dans des proportions allant de 4 à 9 points. La raison principale de ce mauvais classement tient aux pays partenaires dans l'échange dont certains ont une compétitivité macroéconomique, mesurée à partir des facteurs de conversion, qui est beaucoup plus favorable. C'est le cas de la Chine et surtout de l'Inde qui représentent environ 50% du commerce mondial du Togo et du Bénin. Quelles informations additionnelles apportent la décomposition du piler en ses principaux indicateurs (Graphique 15)?

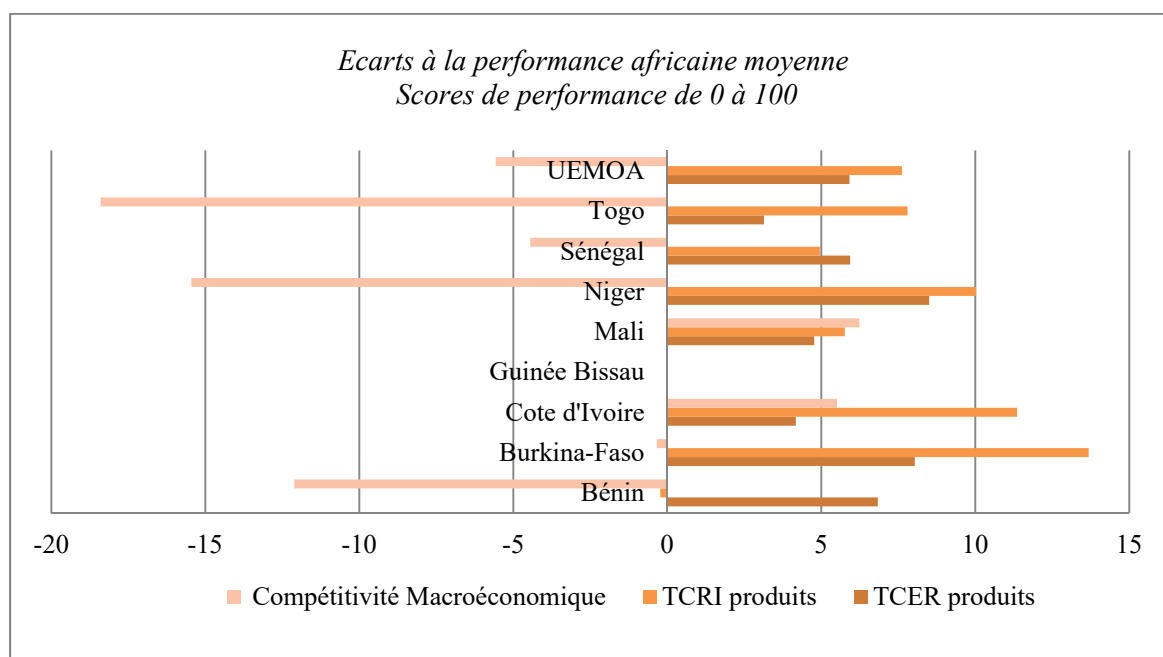
Graphique 14 : L'Afrique, l'UEMOA et la situation globale de la compétitivité prix



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable de la Ferdi (<https://competitivite.ferdi.fr/>). N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 41 pays.

S'agissant d'abord de la compétitivité « macroéconomique », l'UEMOA est moins bien positionnée que l'Afrique, sauf pour la Côte d'Ivoire et le Mali. En d'autres termes, même si la situation est meilleure que celle des partenaires internationaux pris en compte dans le calcul du taux de change effectif réel en niveau, la distribution des scores est moins favorable que pour la moyenne africaine. Le résultat s'inverse lorsqu'on raisonne sectoriellement à partir des indices : TCRI, TCER. Dans ce cas, la supériorité de l'UEMOA devient quasiment systématique. Avec une valeur d'indice égale à 100 en 2005, en 2014, les avantages varient de 5 à 10 points de score pour le Burkina, le Niger et la Côte d'Ivoire. En d'autres termes, l'évolution comparée des prix montre que sur les spécialisations internationales de chaque pays, relativement à 2005, en moyenne et sur la période considérée, l'Union a fait mieux que l'Afrique.

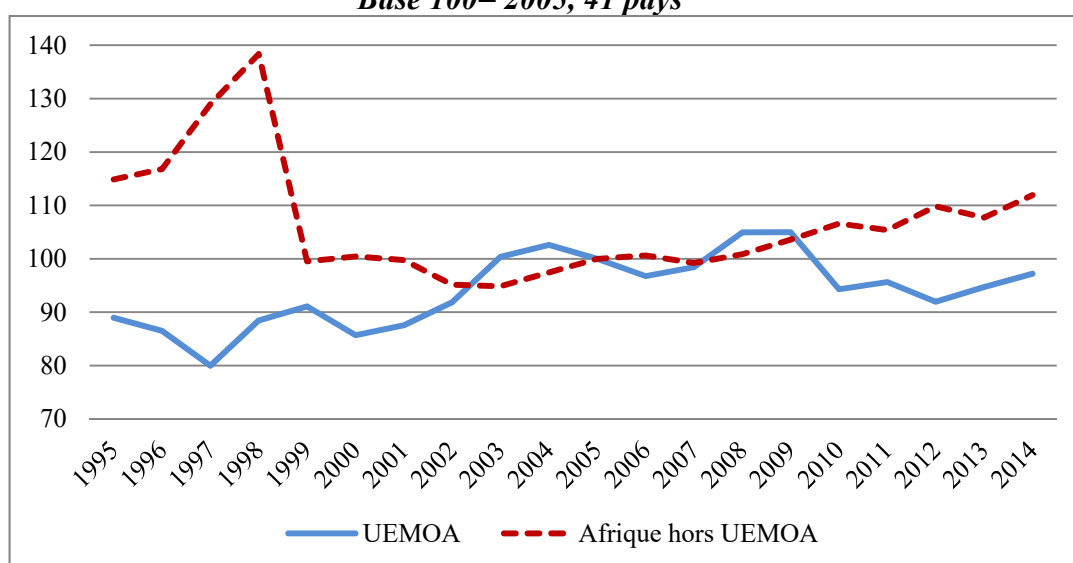
Graphique 15 : L'Afrique, l'UEMOA et les facteurs de décomposition de la compétitivité prix



Source : Calculs des auteurs à partir de l'indicateur de compétitivité prix de l'OCD de la Ferdi. N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 41 pays.

Les deux Graphiques 16 et 17 retracent, en longue période, la compétitivité sur les produits effectivement échangés, primaires ou manufacturés. La consolidation pour les 5 premiers produits de chaque catégorie, pondérés par leur importance relative dans les exportations nationales (2008-2012) suggère des évolutions peu contrastées selon la nature du produit.

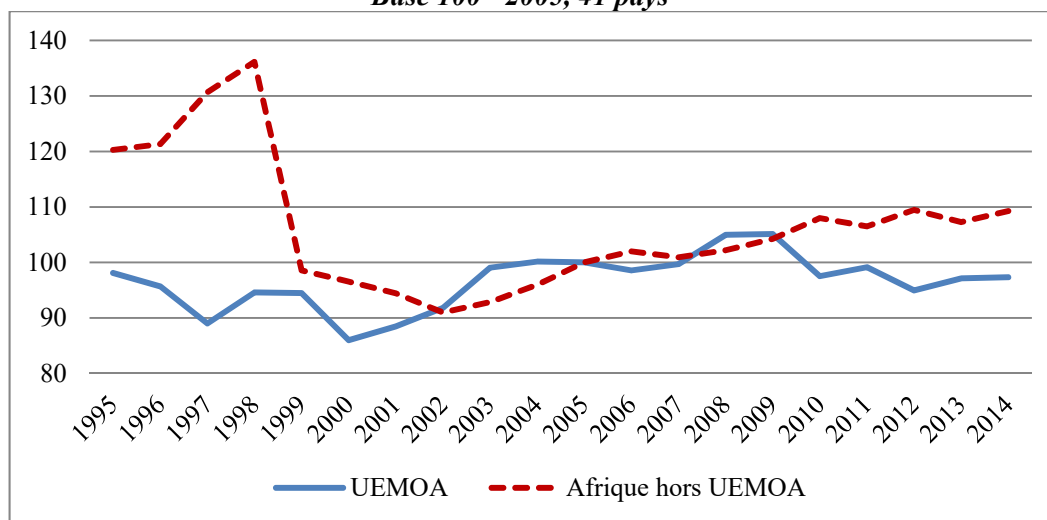
Graphique 16 : Les indices de TCER relatifs aux produits agricoles exportés
Base 100= 2005, 41 pays



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI*, 2016) et du FMI (*IFS*, 2015).

Dans les deux cas, on retrouve les conclusions esquissées avec les indices de TCER « macroéconomique ». L'UEMOA a connu des taux réels stables autour de la valeur de base de l'indice avec un écart par rapport à l'ensemble Afrique qui s'est réduit entre 2002 et 2009, avant de se reconstituer partiellement sur la période (2010-2014).

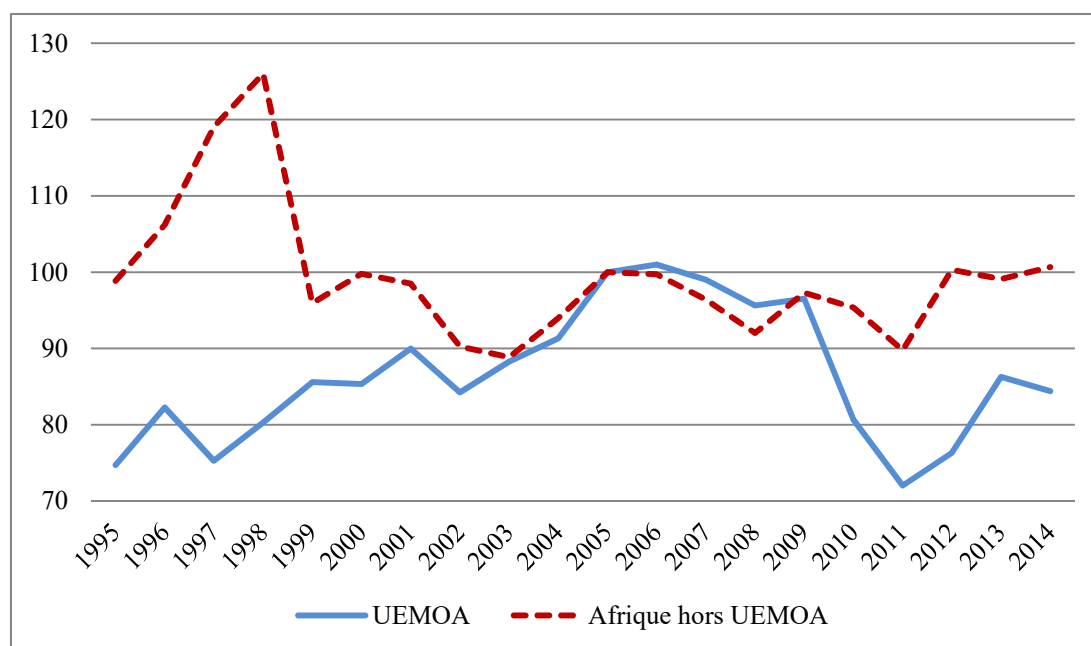
Graphique 17: Les indices de TCER relatifs aux produits manufacturés exportés
Base 100= 2005, 41 pays



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI*, 2016) et du FMI (*IFS*, 2015).

Sur les mêmes catégories de produits, l'évolution des prix relatifs internes est également à l'avantage de l'UEMOA. Pour les produits agricoles, un écart appréciable apparaît aux deux extrémités de la période, de l'ordre de 15% en 2014.

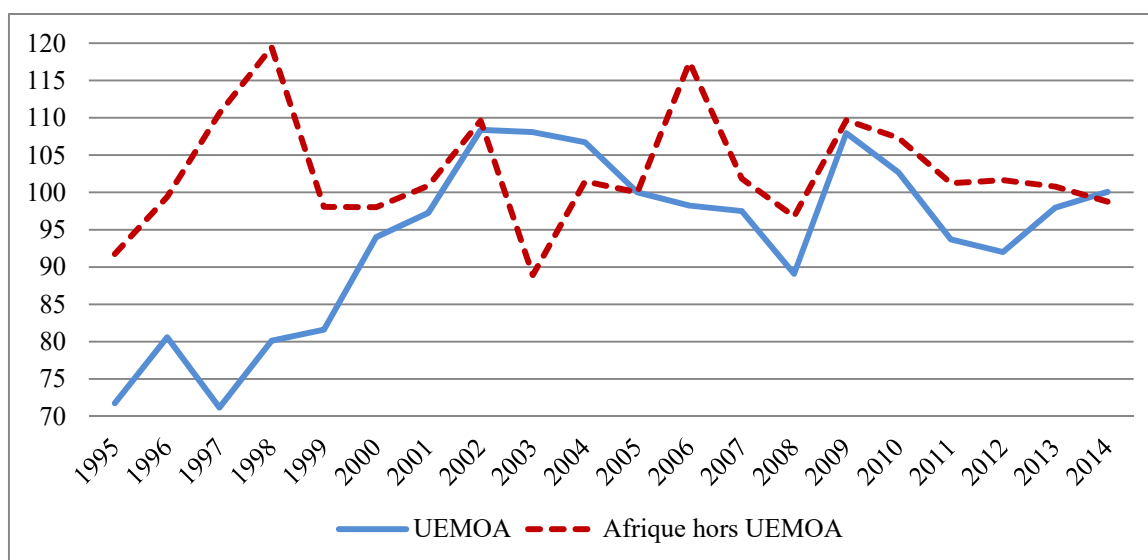
Graphique 18 : Indices de taux de change interne (TCRI) : produits agricoles exportés
Base 100= 2005, 41 pays africains.



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI*, 2016) et du FMI (*IFS*, 2015).

Cet enchérissement du prix des biens non échangeables traduit la présence de meilleures incitations à la production des biens qui entrent dans le commerce international. Les évolutions de fin de période sont beaucoup moins prononcées sur les produits manufacturés.

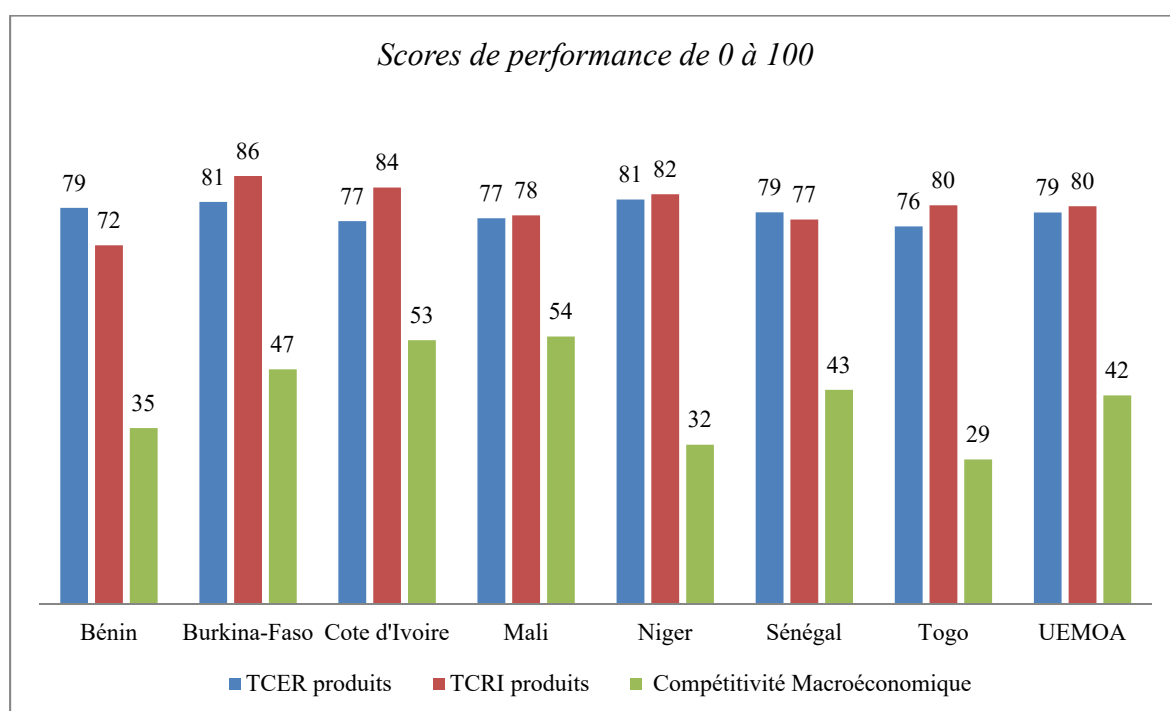
Graphique 19 : Indices de taux de change interne (TCRI) : produits manufacturés exportés
(Base 100= 2005, 41 pays africains)



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI*, 2016) et du FMI (*IFS*, 2015).

Au total, l'UEMOA peut apparaître comme plus compétitive que ses partenaires continentaux. La conclusion est toutefois à nuancer pour plusieurs raisons. La plus importante tient sans doute au fait que ce résultat est conditionnel à la manière dont on pondère les indicateurs considérés. Le « niveau » des prix des biens achetés en UEMOA est plus élevé, en moyenne, que celui observé sur le reste du continent. La traduction de cette situation se lit sur le graphique ci-dessous à travers des scores souvent inférieurs à la moyenne continentale pour une compétitivité macroéconomique qui contribue pour 50% au pilier compétitivité prix. Les deux « indices » de taux de change réels (TCER, TCRI) créditent en revanche l'UEMOA d'une performance bien meilleure, comprise dans une fourchette allant de 72 (Bénin) à 86 (Burkina Faso). Le régime de change fixe a contribué à ce résultat en apportant plus de stabilité aux indices. C'est particulièrement vrai pour les produits manufacturés dont le prix relatif interne bénéficie de la politique monétaire prudente mise en œuvre par la BCEAO. Ce l'est moins pour les produits primaires dont la volatilité est moins gouvernée par le climat monétaire interne que par l'instabilité des prix mondiaux.

Graphique 20 : L'UEMOA et le scoring de la compétitivité prix par source et pays membre



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI*, 2016) et du FMI (*IFS*, 2015).

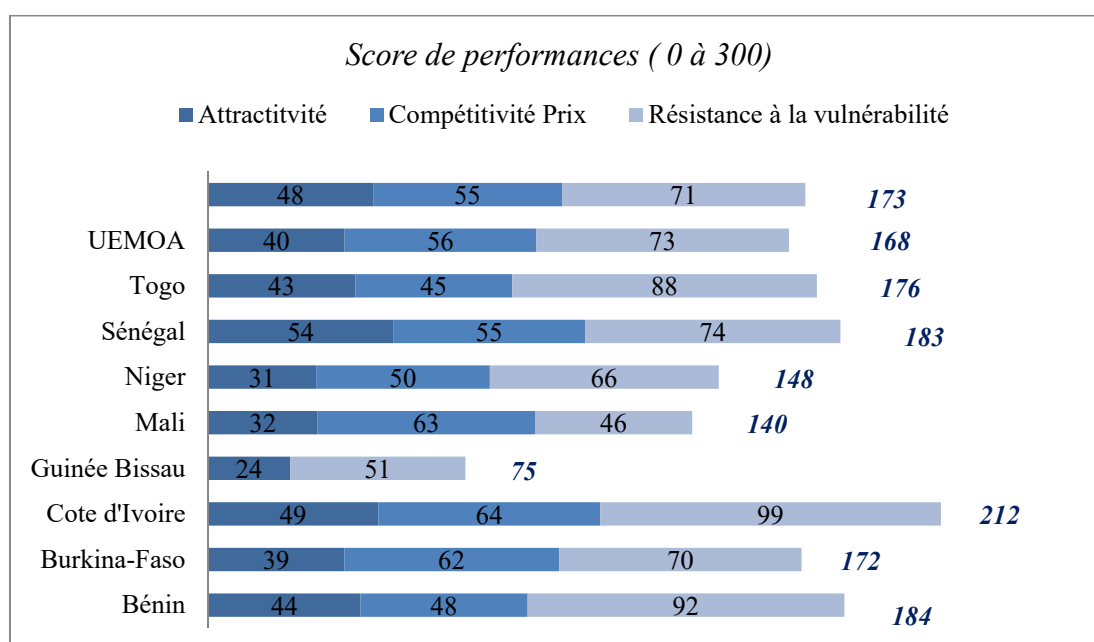
N.B. Pour l'ensemble de l'Afrique, la performance moyenne pour les trois rubriques est respectivement de : 73 pour les TCER Produits, de 72 pour le TCRI produits et 47 pour la compétitivité macroéconomique calculée à partir des ratios de facteurs de conversion nets de l'effet productivité et de rentes. N.B La performance est mesurée par un score, compris entre 0 et 100, établi par rapport à un ensemble Afrique constitué de 41 pays.

Globalement, en permettant une stabilité de l'indice du taux de change effectif réel autour d'une valeur d'équilibre proche de l'année de dévaluation, soit une année après l'évènement de janvier 1994, le régime de change fixe de l'UEMOA a apporté, malgré les fluctuations amples du taux de change euro-dollar, un contexte favorable à la production de biens échangeables. Dans bien des cas, l'environnement monétaire hors UEMOA a été moins porteur du fait de l'instabilité nominale et réelle des monnaies. La politique de change flexible a parfois véhiculé une forte incertitude économique par la variabilité des prix et les anticipations d'inflation dans des contextes institutionnels à faible crédibilité de la politique monétaire intérieure. Dans une période où le rapport au dollar a été pourtant chaotique, marqué par des phases longues d'appréciation (2000-2008) puis de dépréciation significative (2008-2017), il n'y a donc pas de preuves évidentes que la parité fixe envers l'euro aurait eu un impact désincitatif notoire pour la production de biens échangeables. Les mouvements de parts de marchés sur ces produits, indicateur de résultat économique sans doute plus commode à interpréter que le taux de croissance du PIB, sont-ils de nature à confirmer le propos ?

1.4. Représentation agrégée de la compétitivité

La synthèse de la compétitivité durable peut être obtenue par agrégation des performances obtenues par chaque Etat sur les trois piliers considérés. La principale limite de cette démarche analytique tient dans le choix du système de pondérations qui véhiculera nécessairement de la subjectivité. Aucune information ne permet *a priori* de juger de la substituabilité qui peut exister entre les trois performances. La logique habituellement adoptée dans un contexte d'évaluation comparable de la compétitivité, mais sur des domaines plus restreints que le nôtre (Cf. *World Competitiveness Report*, *Doing Business* de la Banque mondiale ...) consiste à poser que la même importance peut être accordée à chacun des piliers. Nous nous en tiendrons à cette hypothèse inévitablement discutable en retenant une pondération simple des composantes : vulnérabilité, attractivité, compétitivité prix. Sur cette base, le graphique ci-dessous étalonne les performances de l'UEMOA.

Graphique 21 : Synthèse de la compétitivité durable en UEMOA en 2014



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) de la Ferdi.

La Côte d'Ivoire s'avère la mieux placée avec un score de 212 qui la positionne largement au-dessus de moyenne continentale qui n'est que de 173. Elle devance le Bénin et le Sénégal puis le Togo qui sont eux même au-dessus de la performance moyenne alors que le Burkina est légèrement en dessous. Pour deux des pays sahéliens, en l'occurrence le Mali et le Niger, le niveau de la compétitivité durable est sensiblement en retrait du fait du manque d'attractivité et de l'exposition à la vulnérabilité. Enfin la Guinée Bissau occupe la dernière place au sein de l'UEMOA mais son score de 75 est tronqué dans la mesure où il ne porte que sur deux des trois composantes et n'incorpore pas la compétitivité prix.

2. L'UEMOA et le coût des facteurs

La structure de coût des organisations productives fait apparaître trois grandes rubriques. Il y a d'abord le facteur travail qui représente généralement entre 25% et 40% du chiffre d'affaires des entreprises selon le secteur d'appartenance, selon le degré d'externalisation des activités. Il y a ensuite le facteur capital qui contribue pour 5% à 10% des coûts et enfin les consommations intermédiaires sur lesquelles se concentrent jusqu'aux deux tiers des dépenses.

La compétitivité prix a été appréhendée jusqu'ici à travers le niveau ou l'évolution du prix d'un panier de biens. Les indices de prix à la consommation ont été utilisés pour la construction des TCER tandis que les ratios effectifs de facteurs de conversion ont été fondés sur le degré de vérification de la parité absolue des pouvoirs d'achat vis-à-vis d'un sous-ensemble de partenaires spécifiques. Le sujet gagne à être revisité en privilégiant l'étude de chacun des coûts de production que l'on peut répartir en deux catégories distinctes.

- Il y a d'abord les coûts qui concourent à la formation de la valeur ajoutée dont les salaires ne sont jamais que l'élément le plus important. C'est dans cette ligne analytique qu'il faut situer l'importance qu'accorde la littérature à la notion de coût salarial unitaire de production, c'est-à-dire la contribution des salaires à la valeur ajoutée, qui prend en compte à la fois le coût nominal du facteur et son efficacité en termes de productivité.
- Il y a ensuite les coûts plus indirects, ceux qui ne sont pas attachés à l'efficacité propre d'une entreprise, mais qui définissent néanmoins son aptitude à produire aux conditions de l'échange international. C'est dans ce cadre qu'il faut placer toutes les dépenses de consommation intermédiaires, y compris les matières premières importées. Elles peuvent concentrer, selon les secteurs, entre 50% et 70% du revenu ou chiffre d'affaires d'une entreprise.

2.1. *Les facteurs primaires de production*

Le facteur travail

Le coût de ce facteur peut être exprimé en valeur nominale et dans ce cas, le SMIG/SMIC est une référence naturelle. Cette valeur plancher du coût nominal est tributaire des équilibres sociétaux de l'économie, des conventions salariales, des réglementations et interventions publiques qui reflètent la plus ou moins grande tolérance aux inégalités que peut susciter le fonctionnement spontané du marché. Sur ce facteur, il n'est pas contestable que la libéralisation commerciale s'est logiquement traduite par de moindres interventions de l'Etat qui est moins prescripteur que par le passé. Ce retrait de la puissance publique a été généralement perçu comme une opportunité pour réduire les écarts entre le fonctionnement des marchés du travail formel et informel, comme une source de réduction des distorsions qui sont à l'origine du chômage involontaire dans les économies en développement. Le fait est que les agents qui auraient accepté de travailler à un niveau de salaire inférieur au

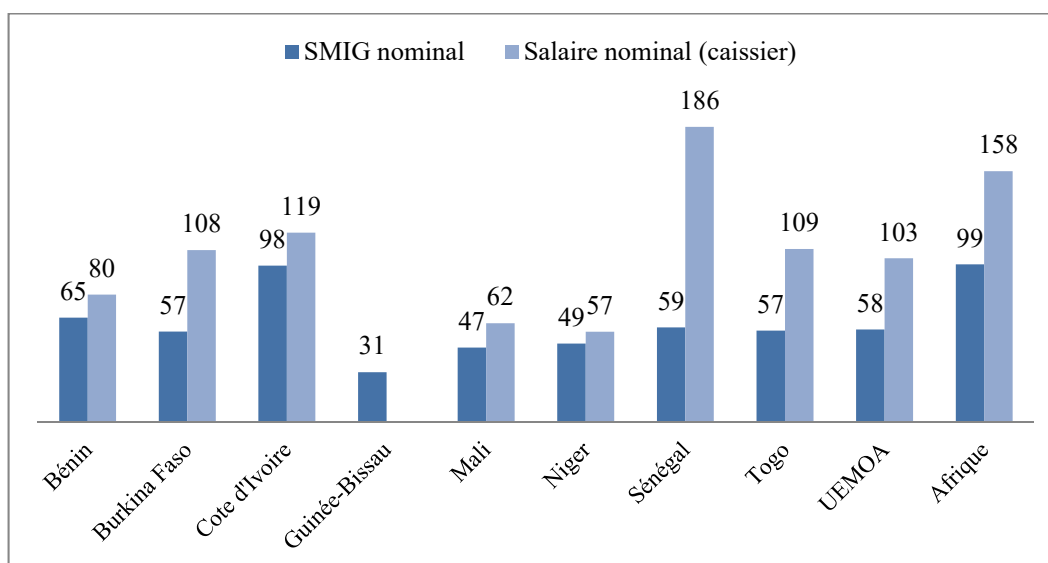
SMIC/SMIG sont généralement dans l'incapacité de pouvoir le faire, du moins dans le respect des règles formelles du code du travail, de sorte qu'ils sont rejetés dans l'informel.

Dans beaucoup de pays, les entreprises ont désormais beaucoup plus d'initiatives pour fixer leurs rémunérations, y compris au niveau le plus bas de l'échelle. Au Burundi, le dernier réajustement public, en date de 1988, a fixé le niveau plancher à 160 francs burundais de l'heure à Bujumbura, soit un salaire mensuel de 18 dollars au taux de change de début 2016 et pour une durée légale de 45 heures ! Au Rwanda, le salaire minimum, tel que défini par la loi de 1974, demeure implicitement en vigueur. Depuis lors, ce salaire est demeuré à 100 francs rwandais de l'heure, 25 dollars mensuels pour 45 heures hebdomadaires ! Au Burundi comme au Rwanda, la réalité du marché montre que ces montants ont perdu de leur signification économique.

Le *Doing Business* propose un indicateur alternatif du coût nominal du travail non qualifié en considérant le salaire versé à un caissier de 19 ans avec un an d'expérience dans un supermarché. La démarche a l'avantage de situer ce coût dans un cadre de référence permettant les comparaisons internationales et en réunissant une information de marché. Dans ce secteur d'activité des services, la technologie est en effet standard et la productivité relativement homogène, restituant ainsi un contexte de production qui approche celui correspondant à la production d'un « Big Mac » avec une information *a priori* disponible pour les 54 pays, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on considère le Hamburger de la grande chaîne de restauration rapide de l'Illinois.

En première analyse, la productivité dans ce secteur des services peut être considérée comme homogène. L'écart de salaire entre des pays de niveau de développement différent devrait donc se situer dans la norme de ce que suggère l'effet Balassa (1964) - Samuelson (1964). Dans l'OCD, on évalue le coût réel du facteur en rapportant simplement le salaire nominal du caissier au PIB par tête, avec ou sans incorporation des « rentes » associées à quelques matières premières. On est là sur une notion qui met d'emblée en évidence si l'agent gagne plus que la productivité apparente dans son pays.

Graphique 22 : Salaire de base (dollars US, 2015)



Source : Banque Mondiale (*Doing Business 2016*) et Ferdi (*OCD, 2016*)

Le niveau des salaires sur l'ensemble de l'Afrique est en moyenne inférieur en UEMOA à ce qu'il est dans les autres zones géographique ou institutionnelles du continent. En première analyse, l'observation peut surprendre dans la mesure où les arguments vont parfois dans le sens d'une affirmation selon laquelle les pays membres de la zone franc souffriraient d'un handicap de compétitivité prix. Ce handicap trouverait son expression dans le rattachement du franc CFA à l'euro, dans un niveau de productivité du facteur qui ne serait pas de nature à compenser les écarts avec les rémunérations nominales versées ailleurs. Il va de soi que les chiffres indiqués ici sont à interpréter avec prudence. Le fait est qu'ils ne contrôlent pas pour les écarts de productivité et ne se réfèrent qu'au plancher nominal des rémunérations formelles. Ces dernières ne représentent pas forcément l'ensemble de la distribution des salaires. Quoi qu'il en soit, on ne trouve pas dans ces statistiques de quoi vérifier l'affirmation selon laquelle les salaires seraient excessifs en regards de ce qui est versé dans les pays Africains hors UEMOA. Exprimés en dollars courants, tant le SMIG que le salaire du caissier s'avèrent inférieurs aux moyennes continentales. Contrairement toutefois au coût du capital qui est relativement homogène du fait d'un contexte largement façonné par la discipline monétaire de la BCEAO, il faut ici constater que les écarts intracommunautaires ne sont pas négligeables. S'agissant du salaire du caissier, l'étendue de la distribution en UEMOA illustre largement le propos : Niger (57 dollars) et Sénégal (186 dollars).

Le facteur capital

Une entreprise dispose de trois principales sources de financement : les apports du propriétaire en fonds propres, les capitaux externes : prêts et dettes à rembourser, l'autofinancement composé des résultats non distribués. Le calcul du coût moyen pondéré nécessiterait de disposer de chacune de ces sources de financement à commencer par les fonds propres. Cette information n'étant pas disponible, la théorie financière prévoit plusieurs méthodes d'approximation notamment par le coût d'opportunité ou rendement des placements

alternatifs appartenant à la même classe de risque. Pour les dettes envers les autres créanciers, le coût par échéance peut être déduit du rapport des paiements d'intérêts aux dettes qui équivaut à un taux d'intérêt implicite.

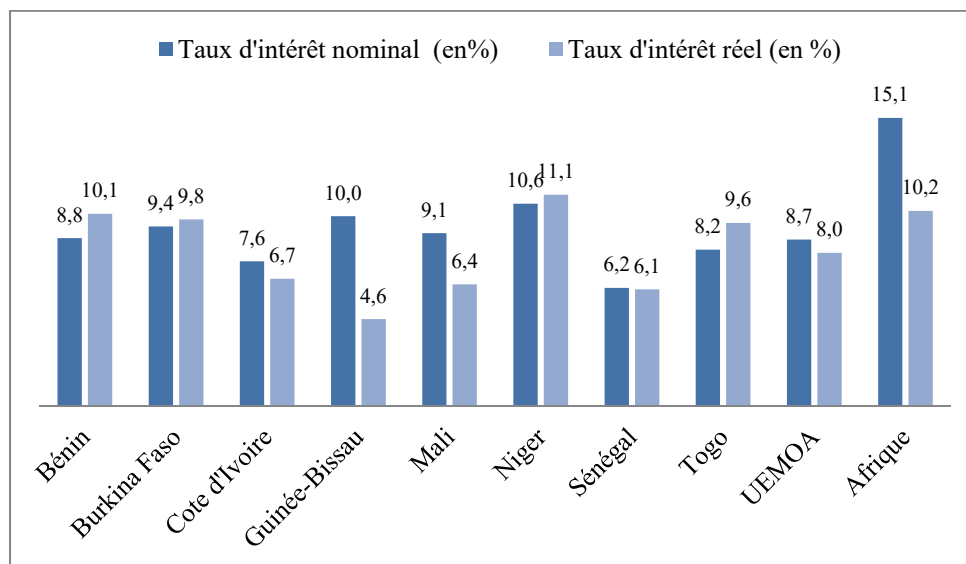
Compte tenu du caractère embryonnaire des marchés financiers en Afrique, du petit nombre d'entreprises cotées en bourse, de la faible liquidité des actions, du nombre extrêmement étroit des organisations productives en capacité d'émettre des emprunts obligataires, on ne dispose que d'une information minimale pour évaluer le coût d'usage du capital. Les taux d'intérêt débiteurs, ceux pratiqués par les banques et institutions financières sur les différentes maturités de prêts aux entreprises, constituent probablement la meilleure sinon l'unique source d'information permettant des comparaisons internationales sur une base statistique large. Une faible partie de cet apport externe de capitaux est utilisée au financement des équipements quand la partie principale est dédiée au financement de l'exploitation et complète les crédits fournisseurs. Le taux d'intérêt moyen des entreprises n'est sans doute pas très satisfaisant en ce sens qu'il est étroitement lié à des échéances courtes et ne reflète pas de ce fait le véritable coût réel des fonds prêtables pour l'investissement. Plusieurs autres raisons font que le prix du capital, mesuré par les taux d'intérêt, ne peut être considéré que comme une approximation fruste du taux d'intérêt des prêts à moyen et long termes.

- En premier lieu, un taux d'intérêt nominal ne se prête pas en soi à des comparaisons internationales. Dans un environnement où les taux d'inflation sont appelés à varier selon les pays, ce sont les taux réels plus que les taux nominaux qui traduisent le coût de l'argent. Au niveau de l'OCD, ces taux réels sont calculés en ajustant les taux nominaux de l'inflation de l'année.
- En second lieu, en Afrique tout particulièrement, les taux d'intérêt observés sont rarement en relation avec le loyer de l'argent au sens du coût d'opportunité. Le fait est qu'avec les taux d'intérêt pratiqués, l'offre et la demande de fonds prêtables ne sont pas à l'équilibre, notamment pour les PME et TPE qui sont fortement rationnées. Du fait des risques, les niveaux en question sont donc sous l'influence de ces rationnements mis en évidence par le modèle de Stiglitz et Weiss (1981). En d'autres termes, les taux d'intérêt affichés sous-estiment le prix à payer pour accéder au financement en sachant que celui-ci ne sera pas obtenu du système financier formel...

La comparaison continentale du loyer de l'argent met en évidence les implications d'une appartenance à une union monétaire avec un régime de change fixe. Le contrôle de la masse monétaire dans les pays de l'UEMOA conduit à un coût nominal des crédits largement inférieur à celui que l'on peut observer, en moyenne, dans les autres pays du continent. Le caractère intégré de cette politique placée sous le contrôle de la BCEAO, produit une inflation intracommunautaire à la fois faible et homogène entre les différents pays. En revanche, l'hétérogénéité extérieure est plutôt forte. C'est le cas notamment, dans la sous-région, avec la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) qui a vocation à terme à fusionner avec l'UEMAO avec pour objectif d'une zone d'intégration régionale unique, en l'occurrence la

CEDEAO. Autrement dit, en UEMOA, le coût du capital apparaît comme inférieur à celui auquel accèdent les pays hors zone franc, tant en valeur nominale qu'en valeur réelle. Cet avantage est toutefois conditionnel à l'effectivité de l'accès aux sources du financement, ce dont on ne traite pas directement dans ce document.

Graphique 23 : Taux d'intérêt (2014)



Source : Fonds Monétaire International (IFS, 2015) et Banque Mondiale (WDI, 2015).

2.2. Les consommations intermédiaires

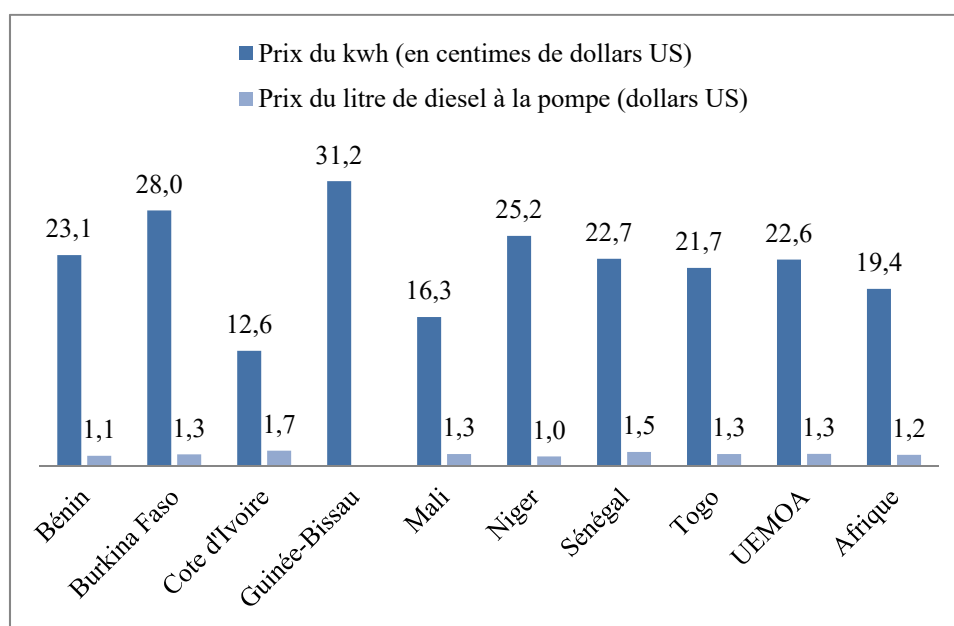
Le coût de l'électricité

L'Afrique souffre d'importants retards dans le niveau de ses infrastructures. Les réseaux nationaux manquent d'interconnexions régionales qui permettraient de faire naître de la concurrence et de réaliser des économies d'échelle, tout en comblant, notamment pour l'électricité, les insuffisances de capacités nominales installées au niveau national. En règle générale, le prix de l'électricité est beaucoup plus élevé en Afrique qu'ailleurs du fait notamment des défaillances des infrastructures de transport et de distribution de l'énergie. Non seulement les prix réglementés sont élevés, mais souvent le coût effectif de l'énergie est encore plus cher du fait de l'utilisation de groupes électrogènes pour compte propre. Le prix est alors souvent le double du prix public une fois pris en compte l'investissement associé aux équipements. La relation de l'électricité au système productif varie selon le secteur d'activité. Pour l'agro-industrie, ce service marchand représente entre 2 % et 4 % des charges courantes d'exploitation. L'influence du poste est plus marquée lorsqu'il s'agit du travail du bois, de 5 % à 10 % du coût de revient, plus significative encore pour le travail du verre, de 10 % à 20 %, et déterminante pour les industries chimiques et métallurgiques.

Comparativement à l'ensemble de l'Afrique, le prix du kilowattheure est en UEMOA supérieur de 16, 4%. Certes, il s'agit d'une moyenne qui recouvre des situations très différentes d'un pays à l'autre, mais néanmoins sur les 8 pays de l'espace communautaire, 6 sont au-dessus de cette moyenne avec un niveau de plus de 60% pour la Guinée Bissau. Les

surcoûts de l'énergie sont particulièrement dommageables aux entreprises exposées à la concurrence externe. Ils sont donc un facteur de dissuasion de l'investissement orienté vers la diversification de la production. Les défaillances pénalisent le renouvellement de la structure industrielle, la création des petites entreprises pour lesquelles l'électricité est une autre barrière à l'entrée, un facteur d'incertitude sur la rentabilité qui s'ajoute aux handicaps de la géographie, de l'accès au financement et de la mauvaise gouvernance publique. En moyenne, le manque à gagner induit par ces défaillances est estimé, sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, à un niveau oscillant entre 1 % et 2 % du PIB (Cf., Banque mondiale 2010).

Graphique 24 : Coûts des énergies consommées



Source: Banque Mondiale (*Doing Business*, 2016 - WDI, 2015).

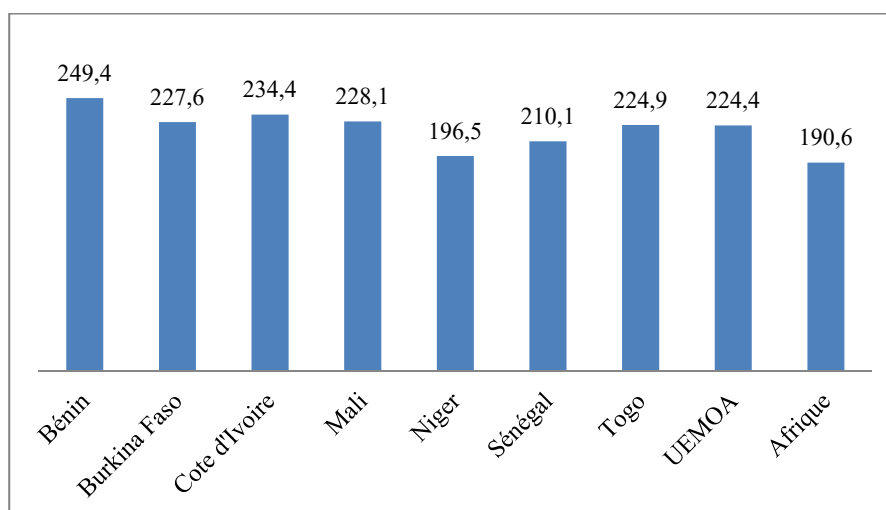
Le prix des technologies de l'information (TIC)

Le retard initial de l'Afrique était considérable. Le « fossé » numérique ou « fracture » digitale n'est pas comblé, mais les fonctions de la téléphonie mobile ont rendu le retard de la téléphonie filaire moins dommageable au développement économique comme on a pu le souligner plus haut avec l'attractivité des infrastructures. Depuis une quinzaine d'années, le cellulaire permet d'avoir une dynamique de couverture des territoires avec une large participation des agents privés qui a réduit la dépendance à l'égard des réseaux publics historiques (voir Plane, 2001).

L'Afrique présente encore des performances très limitées en matière d'abonnements, loin de l'expression de ce que serait une appartenance pleine et entière au « village planétaire » ou « village global » pour le dire dans les mots du sociologue canadien McLuhan. Lorsqu'il existe, l'accès à l'internet demeure prohibitif et ne constitue pas un facteur de facilitation de l'investissement. Le prix de la connectivité internationale est déterminé par l'accès au câble sous-marin en fibre optique, mais aussi par les conditions d'accès à ces câbles pour les pays enclavés, par la capacité à susciter la concurrence sur chacun des services.

Au niveau de l'OCD, les comparaisons des prix des nouvelles technologies de l'information sont tirées des publications de l'Union internationale des télécommunications, du prix du panier de services qui établit une mesure composite de l'abordabilité (*affordability*) de la téléphonie fixe, des services Internet mobiles à haut débit, cellulaires et fixes. Ces prix étant donnés en pourcentage du revenu national brut (RNB) par habitant, le numérateur est multiplié par ce RNB de manière à disposer d'un prix nominal en dollars. Le panier en question a l'avantage de couvrir un échantillon large de 165 pays dont un grand nombre de pays africains.

Graphique 25 : Panier NTIC (dollar US)



Source : Union Internationale des Télécommunications (*ICT Indicators 2014*).

Comment se situe l'UEMOA comparativement à l'ensemble Africain ? Sur le panier de NTIC, et pour l'année 2015, L'Union dans son ensemble a un panier de biens plus cher de 17,8% et aucun des pays de l'espace communautaire n'est dans la moyenne continentale. Le mieux placé des 7 pays considérés ici est le Niger (+3,1%), le moins bien positionné, le Bénin (+ 30,8%). Ces chiffres sont bien sûr à commenter avec précaution du fait que le prix n'est pas nécessairement le reflet de la qualité des prestations rendues aux usagers. Un prix bas peut aller de pair avec des services de piètre qualité, mais quoi qu'il en soit, en première analyse, le budget des ménages apparaît lesté par un coût d'accès au service qui s'avère nettement plus élevé qu'ailleurs. Dans la mesure où ce coût est à l'image de ce que paient les entreprises, il suscite un handicap potentiel de prix qui se double d'un handicap dans l'élévation du degré de sophistication des équipements qui n'est pas dépendant de la qualité de l'environnement des technologies de l'information. Dans l'ensemble du système productif, les petites et moyenne entreprises du secteur formel sont sans doutes les plus touchées.

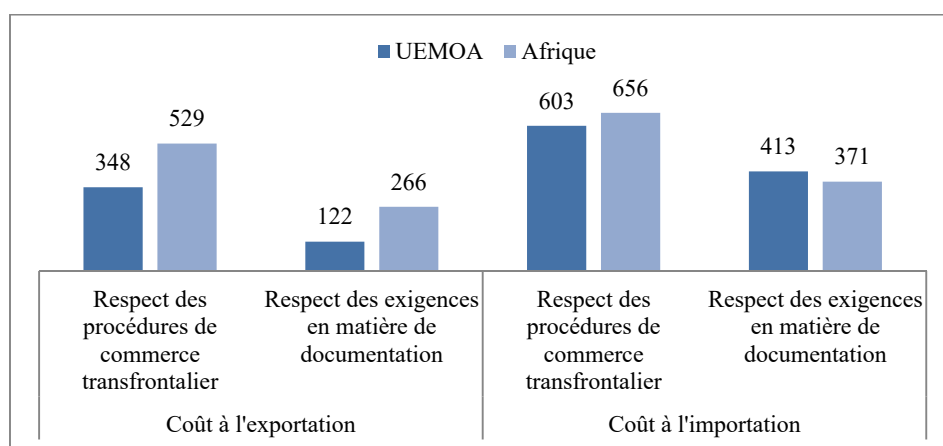
Les coûts transfrontaliers du commerce et de la logistique

Doing Business répertorie les délais et coûts liés à la logistique des exportations et des importations de marchandises. L'édition 2015-2016 a procédé à une innovation méthodologique en proposant un état comparatif des coûts, hors droits de douane, induits par le processus d'exportation ou d'importation d'une cargaison de marchandises. Ces coûts sont

associés au respect des exigences documentaires, aux procédures de commerce transfrontalier et transport intérieur. Pour l'importation, il est supposé que chaque économie importe une cargaison standard de 15 tonnes métriques de pièces automobiles conteneurisées (HS 8708). La provenance est donnée par le pays du fournisseur le plus important. Pour les exportations, le principal produit est acheminé vers le premier pays destinataire. Ces exportations s'entendent hors pierres et métaux précieux, animaux vivants et produits pharmaceutiques. Au contraire des pièces automobiles importées, les marchandises exportées ne sont pas nécessairement conteneurisées.

Avec la méthodologie en vigueur jusqu'au *Doing Business 2014-2015*, le coût de transport pour les économies enclavées incluait l'ensemble des frais d'acheminement, généralement par voie terrestre. Désormais, seul le transport intérieur propre à ces économies est pris en compte. Par exemple, pour le Burkina Faso, il s'agit du coût de transport entre Ouagadougou et la frontière ivoirienne. Ce prix inclut les différentes manutentions de chargement et déchargement, mais exclut les coûts d'acheminement entre la frontière et Abidjan. Cette modification méthodologique fait sens dans une logique de *benchmarking* international de l'efficacité de chaque pays en tenant compte des handicaps exogènes que lui confère la géographie. En revanche, la démarche perd de sa légitimité s'il s'agit d'appréhender la compétitivité prix à l'exportation du pays. Car cette dernière s'apprécie en fonction de la distance et des coûts de transport effectifs vers les infrastructures portuaires les plus proches, quelle que soit la cause des surcoûts de transport et de logistique, exogènes ou endogènes au pays considéré.

Graphique 26 : Prix en USD des transactions portuaires et du transport à destination finale (Dollars US, 2015)



Source : Banque Mondiale (*Doing Business 2016*).

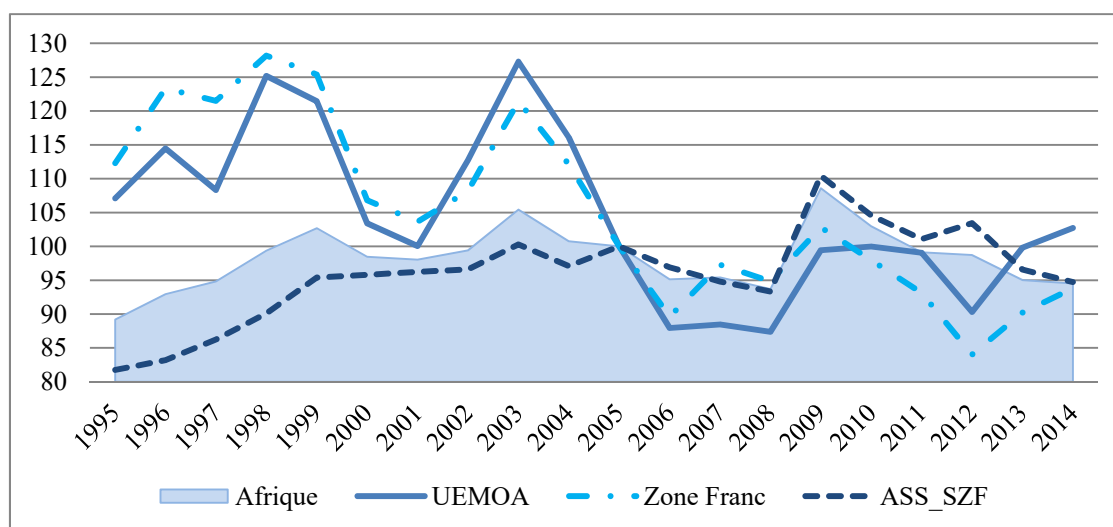
L'UEMOA a plutôt des coûts de transports et logistiques inférieurs à ceux de l'ensemble continental. L'avantage est net sur les exportations, beaucoup plus modeste et contesté s'agissant des importations avec même un surcoût relatif dans le coût que représente le respect des exigences en matière de documentation sur les importations.

3. L'UEMOA et les performances à l'exportation

3.1. La performance mesurée par les parts de marché

Dans le prolongement de l'analyse des taux de change réels (TCER, TCRI), les Graphiques 27 et 28 mettent en évidence les performances en matière de parts de marché à l'exportation. Ces parts sont calculées, faut-il le rappeler, en rapportant, par année, la somme cumulée des exportations d'un ensemble de pays aux exportations mondiales sur le même type de biens. Chacun des flux d'exportation nationale doit exister sur une période minimale de trois années consécutives et pour un montant supérieur ou égal à un million de dollars de manière à éliminer les produits sur lesquels les échanges internationaux sont sans lendemain ou davantage associés à des phénomènes de réexportation que de production. Cette part de marché est donc centrée sur les biens effectivement exportés par l'Afrique, ce qui élimine les flux de commerce qui lui sont étrangers, ceux pour lesquels le continent n'est souvent pas en mesure de saisir les opportunités de la demande mondiale. L'évolution des courbes retrace la performance des pays africains ou plus exactement de leur regroupement sur leurs propres spécialisations.

Graphique 27 : L'Afrique et les parts de marché : produits agro-alimentaires exportés
(Base 100=2005)

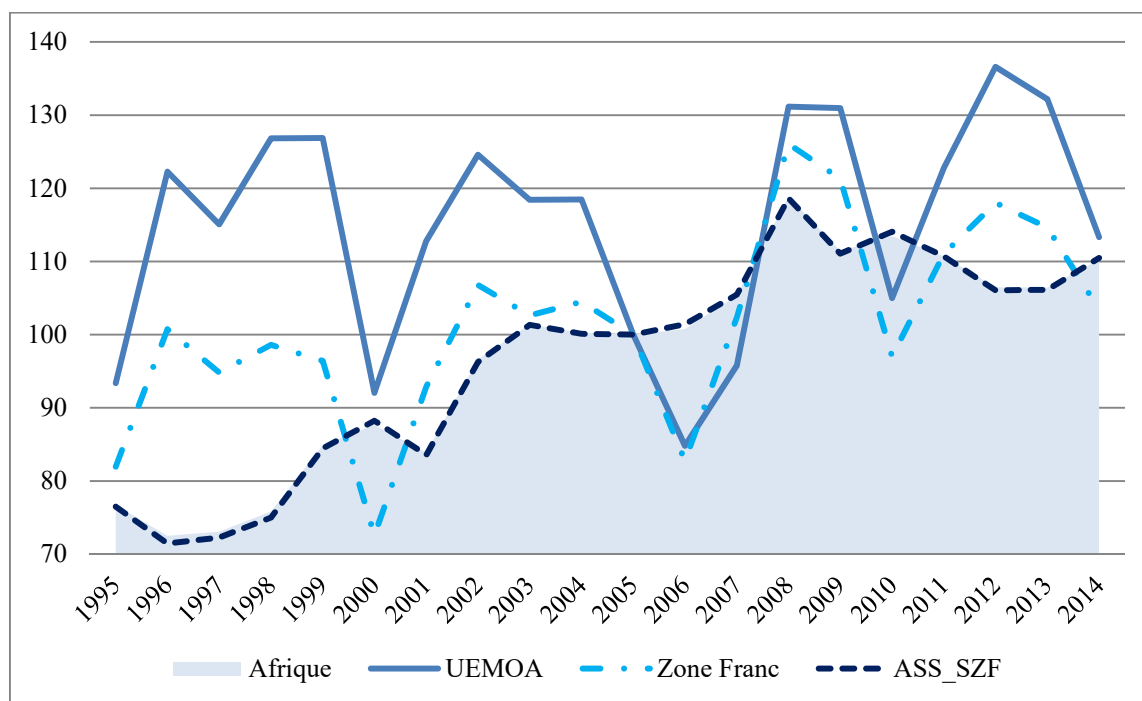


Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (BACI, 2016).

Les produits primaires exportés s'entendent hors énergies fossiles et minerais bruts. En longue période (1995-2014), à la lecture du graphique ci-dessus, il s'avère que l'Afrique dans son ensemble a plus ou moins stabilisé ses parts de marché autour de la valeur d'indice de 1995. En entrant davantage dans le détail, on mesure davantage les subtilités temporelles. A une longue phase d'appréciation modérée (1995-2009) a succédé une érosion dans les dernières années qui avoisine 15 points d'indice. La trajectoire de l'UEMOA s'avère moins favorable. Une dégradation importante intervient entre 2003 et 2008. Elle est en grande partie la conséquence du blocage de la situation politico-institutionnelle ivoirienne qui rejaillit sur l'ensemble de la zone franc. Cette période de profond recul de la performance est suivie d'une

stabilisation (2009-2014). En longue période, l'érosion des parts de marché de l'UEMOA est finalement de l'ordre de 5 points d'indice, situation qui tranche avec les 10 points gagnés par l'Afrique hors zone franc.

Graphique 28: L'Afrique et les parts de marché : produits manufacturés exportés
(Base 100=2005)

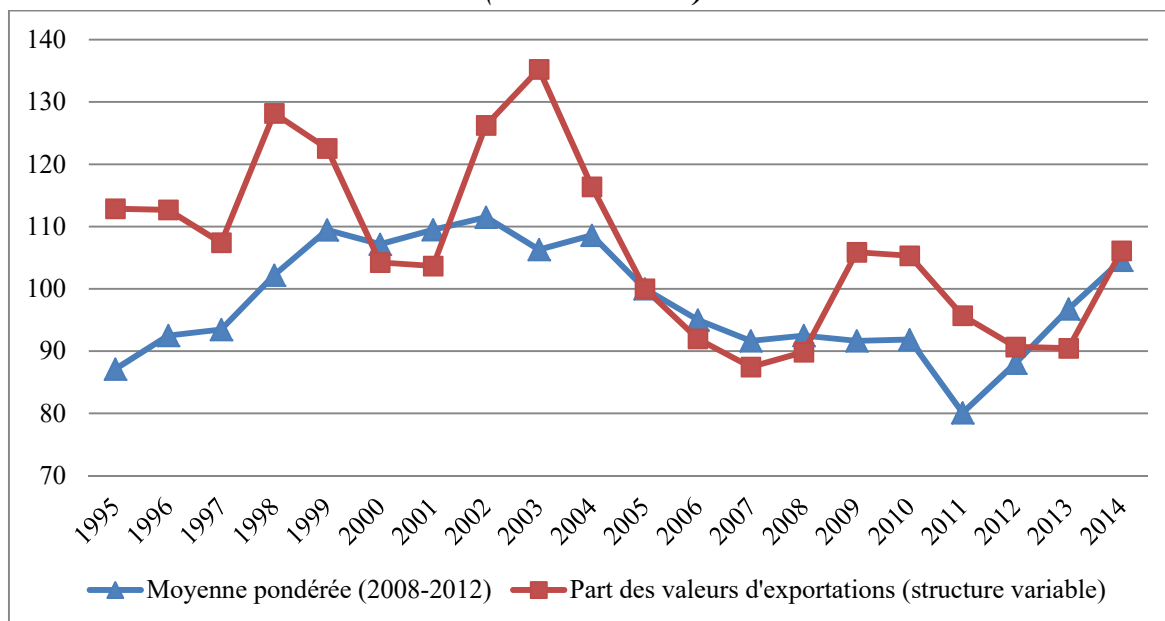


Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (BACI, 2016).

La lecture des chiffres sur les produits manufacturés livre des enseignements marginalement différents. L'évolution des parts de marché de l'UEMOA a été un peu plus fluctuante que pour l'ensemble Afrique, elle n'en fait pas moins apparaître un gain de long terme de l'ordre de 15 points d'indice, inférieur cependant à celui de l'ensemble du continent qui gagne 30 points sur la même période.

Principal pays de la zone franc avec un Produit intérieur qui dépasse désormais 30% du PIB de l'UEMOA, il est intéressant de porter l'éclairage sur les performances de la Côte d'Ivoire à l'exportation. L'évolution de ces parts est calculée, comme précédemment, de manière agrégée, par secteur d'activité, où pour chacun des principaux produits d'exportation, soit primaires (hors mines et hydrocarbures) avec le cas échéant une première transformation pour l'agro-alimentaire, soit manufacturés.

Graphique 29 : Côte d'Ivoire: moyenne des parts de marché mondial : tous produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts
(Base 100 = 2005)

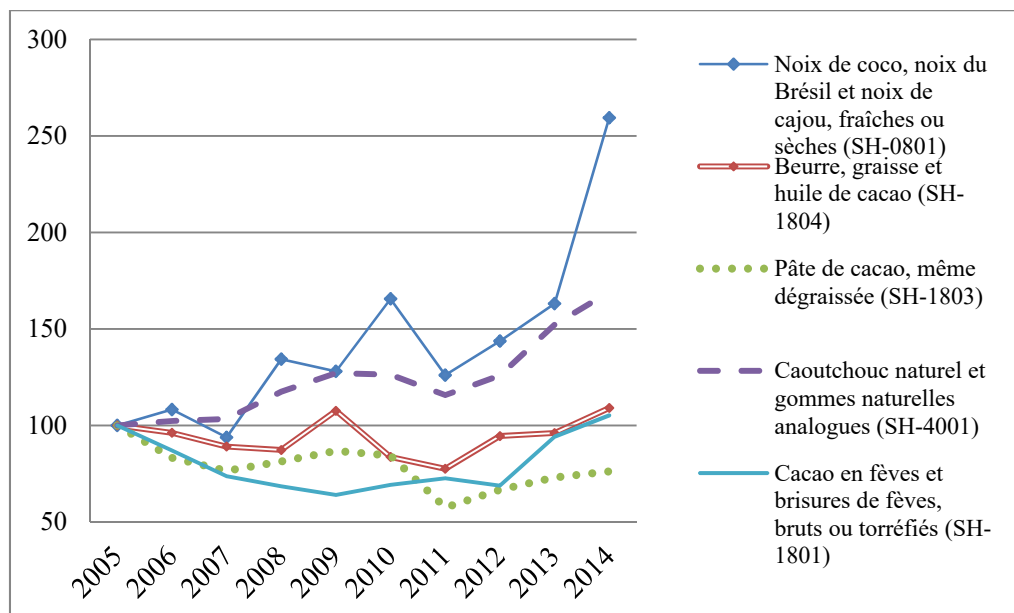


Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI*, 2016). N.B. Les biens considérés sont exportés au moins 3 ans consécutivement. Pour la moyenne pondérée des parts de marché mondial de la Côte d'Ivoire, la pondération de chacun des biens est fixée en fonction de ce qu'il représente sur la moyenne des années 2008-2012. L'autre courbe reflète la somme des exportations annuelles des produits ivoiriens divisée par les exportations mondiales des mêmes produits. Dans ce second cas, le panier de biens en référence change avec l'effectivité des échanges ivoiriens.

Sur le Graphique 29, il s'avère que la Côte d'Ivoire a tant bien que mal maintenu ses positions, même si le glissement des années 2000 a été très marqué. L'érosion de la part de marché, selon la courbe à laquelle on se réfère, est de l'ordre de 30 % à 40% entre les points hauts (2002-2003) et les points bas de 2007 et 2011. La perpétuation de la crise politique a été facteur d'affaîssissement de la part de marché à l'exportation sur les produits agricoles et leurs transformations premières.

Dans les dix dernières années, sur les cinq principaux produits d'exportation, deux d'entre eux seulement ont été bien orientés, relativement aux dix principaux exportateurs mondiaux (Graphique 30). Il s'agit en l'occurrence, de la noix de coco, dont le niveau de 2005 a été multiplié par 2,5, et dans une moindre mesure du caoutchouc naturel qui a progressé de 70 %. Pour les autres produits les positions ont été au mieux maintenues, avec cependant un fort rebond amorcé avec la fin de la crise post-électorale (2010-2011). La part de marché sur la fève de cacao et les brisures a été notamment en croissance très significative, malgré une appréciation du TCER qui a été de l'ordre de 10% entre 2012 et 2014.

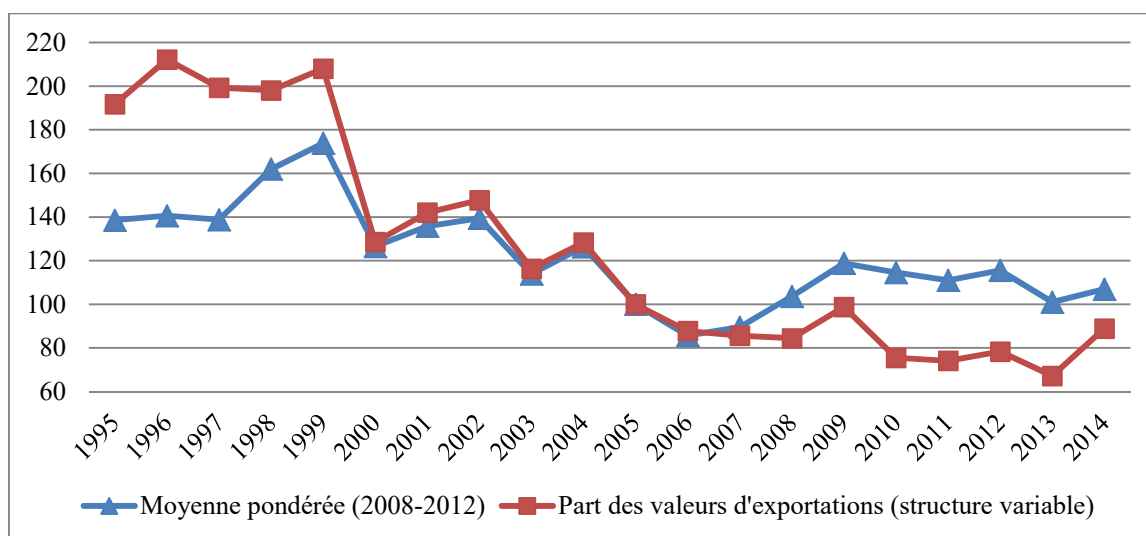
Graphique 30 : Côte d'Ivoire: indices des parts de marché : produits primaires y compris première transformation.
(Base 100 =2005)



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI*, 2016). N.B. Les biens considérés sont exportés au moins 3 ans consécutivement.

Pour les produits manufacturés (Graphique 31), les tendances baissières sont beaucoup plus marquées que pour les productions agricoles. Et la tendance au redressement en fin de période est également moins vigoureuse. Depuis 2005, la perte de parts de marché est supérieure à 50% lorsqu'on raisonne à structure et pondérations de produits variables dans le temps et à 20% si l'on privilégie une structure fixe calculée sur la moyenne des échanges de la période 2008-2012.

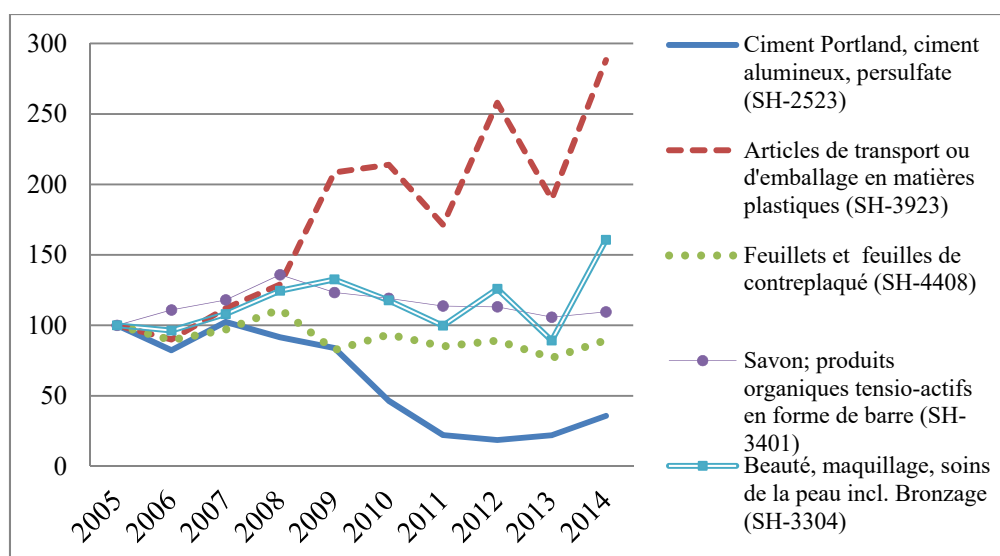
Graphique 31 : Côte d'Ivoire: moyenne des parts de marché mondial tous produits manufacturés exportés au moins 3 ans consécutivement (Base 100 =2005)



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (BACI, 2016).

L'analyse par produit est également informative (Graphique 32). La Côte d'Ivoire ne connaît une évolution très favorable que pour les produits d'emballage en matière plastique avec une part qui fait plus que tripler comparativement à l'année 2005 et dans un moindre proportion les produits de beauté et de maquillage (+50%). Ailleurs, on est sur une stabilisation voire une diminution qui peut être très significative comme c'est le cas pour le ciment Portland.

Graphique 32 : Côte d'Ivoire: indices des parts de marché : produits manufacturés exportés, (Base 100 =2005)



Source : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (BACI, 2016). N.B. Les biens considérés sont exportés au moins 3 ans consécutivement.

Ces évolutions calculées, on le rappelle, relativement aux dix principaux exportateurs mondiaux, sont en accord avec les flux sectoriels agrégés de la même période. Pour une interprétation adéquate, gardons cependant à l'esprit que la tendance 1995-2005 a été très défavorable aux exportations manufacturières ivoiriennes.

3.2. Les exportations de l'UEMOA et la qualité des spécialisations internationales

Au-delà des parts de marché, le positionnement des productions de l'UEMOA dans le spectre des spécialisations internationales est également instructif. L'investigation la plus simple consiste à s'interroger sur la décomposition de la valeur d'exportation des biens en effets quantité et prix. Toute chose égale par ailleurs, une demande mondiale dont la croissance en volume est soutenue contribuera naturellement à stimuler la production locale. Il est en effet plus facile d'exporter quand la demande en volume est en expansion que lorsqu'elle est atone ou récessive, exacerbant alors les relations de concurrence.

Dans les années soixante-dix, le principal produit d'exportation du Sénégal était l'arachide dont les quantités échangées ont été sinistrées par l'aflatoxine, les intolérances à la consommation, deuxième allergie alimentaire dans le monde, et le transfert de consommation vers d'autres huiles de table. L'évolution de la demande mondiale en volume est donc un élément de caractérisation de la qualité d'une spécialisation. L'autre facette, toute aussi importante et pouvant jouer en interaction avec l'évolution des quantités, met en avant l'évolution des prix des produits. Sachant que le prix des biens échangeables est exogène, déterminé sur le marché mondial, une bonne tendance facilitera l'équilibre d'exploitation des entreprises et des producteurs de biens d'origine primaire, donc leur compétitivité coût.

Dans l'analyse de la compétitivité durable, on mesure combien la référence aux prix relatifs est importante. Elle complète une information sur la capacité à produire qui n'est souvent envisagée que sous le seul curseur de la productivité des facteurs. Une économie peut avoir une croissance régulière de sa productivité et néanmoins être confrontée à des besoins récurrents d'ajustements de son taux de change. Dans un contexte de baisse du prix mondial de ses biens exportés, ces ajustements de change témoigneront de la difficulté à promouvoir l'élévation du niveau de vie à partir de ces spécialisations. Si la productivité physique s'élève quand la productivité en valeur se dégrade par suite de la baisse du prix des produits exportés, la rémunération du travail et/ou la marge bénéficiaire de l'unité de production seront portées à se dégrader et parallèlement, les incitations à produire.

Le Tableau 1 ci-dessous se rapporte à la croissance mondiale en volume des produits exportés par l'UEMOA. Les tendances annuelles moyennes, que l'on obtient par ajustement économétrique des volumes sur le trend temporel, sont dans la logique d'une évolution mondiale du commerce qui a connu un ralentissement depuis le début des années quatre-vingt-dix. L'actualité du sujet est là, récemment rappelée par l'OMC. Pour la première fois depuis trente ans, la croissance du commerce international de biens aura été inférieure en 2016 à celle du Produit intérieur brut (PIB) mondial que l'on estime à 2,2 %. Sans doute faut-il avoir en mémoire que dans les années 1990, le volume de ce commerce se dilatait deux fois plus vite que celui du PIB réel global. S'agissant des produits primaires, le constat de

ralentissement affecte surtout deux pays, le Burkina Faso et le Mali tandis que pour le Niger on parlera plus volontiers d'un effritement.

Au total, l'UEMOA reste sur un trend en volume supérieur à 2% par an, supérieur de près d'un demi-point de pourcentage à celui de l'ensemble de l'Afrique. Rappelons que ces statistiques sont données hors produits fossiles et minerais bruts. Pour les produits manufacturés, l'effet de ralentissement apparait comme plus marqué sur les dernières années, mais les produits exportés par l'UEMOA s'avèrent une fois encore plus porteurs que ceux de autres pays africains dont la tendance, de positive sur les années 1995-2014, devient négative sur la décennie récente (2005-2014) : 2,19 % par an contre -1,22 %. Que dire à présent de l'évolution des prix internationaux des produits exportés, cette autre dimension de la spécialisation internationale ?

Tableau 1 : Trend annuel moyen des exportations mondiales en volume et dollars courants, principaux produits africains (1995-2014)

	<i>Période 2005-2014</i>		<i>Période 1995-2014</i>	
	Principaux produits d'origine primaire	Principaux produits d'origine manufacturée	Principaux produits d'origine primaire	Principaux produits d'origine manufacturée
Bénin	4,01	-0,39	5,28	1,84
Burkina Faso	0,44	1,48	3,11	3,52
Côte d'Ivoire	2,51	2,12	3,44	4,53
Guinée Bissau	8,47		9,18	
Mali	1,14	3,26	3,31	2,75
Niger	1,26	1,68	1,59	1,60
Sénégal	2,32	-0,99	2,40	1,95
Togo	1,26	-0,13	2,71	1,92
UEMOA	2,68	1,00	3,88	2,59
Moyenne Afrique	2,37	-1,22	3,03	2,19

Source : Calculs des auteurs à partir des données du CEPII (BACI 2016).

Tableau 2 : Trend annuel moyen des prix des exportations mondiales, dollars courants, principaux produits africains (1995-2014)

	<i>Période 2005-2014</i>		<i>Période 1995-2014</i>	
	Principaux produits d'origine primaire	Principaux produits d'origine manufacturée	Principaux produits d'origine primaire	Principaux produits d'origine manufacturée
Bénin	5,19	1,91	1,44	4,50
Burkina Faso	7,64	3,14	2,15	2,64
Côte d'Ivoire	6,59	1,69	5,27	2,59
Guinée Bissau	3,16		0,34	
Mali	6,62	5,10	1,39	5,52
Niger	5,55	1,60	4,14	7,44
Sénégal	3,44	4,93	2,72	4,97
Togo	6,94	3,39	4,14	3,45
UEMOA	5,64	2,72	2,70	3,89
Moyenne Afrique	5,27	5,92	3,18	5,35

Source : Calculs des auteurs à partir des données du CEPII (*BACI 2016*).

Dans l'ensemble, sous l'hypothèse que la décomposition des valeurs en effets prix et volume sur la base des valeurs unitaires de produits est satisfaisante, les exportations africaines ont été bien valorisées par le marché mondial. Elles l'ont été aussi bien pour les produits primaires que pour les produits manufacturés, mais avec un impact naturellement non négligeable imputable à l'effet de change (Tableau 2). Il convient en effet de garder à l'esprit que l'évolution du cours du dollar a été très chahuté sur les deux dernières décennies. Par ailleurs, on observera que si la situation a été très comparable entre l'UEMOA et l'ensemble de l'Afrique, en revanche, les prix d'exportation des produits manufacturés ont été sensiblement moins favorables à l'Union puisqu'en termes d'évolution de longue période, on est quasiment dans un rapport du simple au double.

Conclusion

L'intensification des échanges internationaux suscite le besoin d'être mieux informé au niveau des Etats sur l'état compétitif des économies. L'OCD s'inscrit dans cette exigence de tenue d'un tableau de bord aux fins de suivi régulier d'une compétitivité devenue une « obsession » pour reprendre le bon mot de Krugman (1994). Les échanges sont en effet gouvernés par des relations de concurrence qui sont de plus en plus vives du fait des grandes puissances émergentes qui compliquent les stratégies de diversification. L'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) a pour objet d'éclairer les questions d'approfondissement de l'intégration à l'économie mondiale, de réunir le plus largement possible toute l'information utile à la compréhension de ce qui se passe dans chacune des 54 économies africaines et notamment dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Quelques conclusions marquantes semblent se dégager de l'évaluation de la compétitivité et de ses conséquences pour la zone.

- La première conclusion sera pour rappeler que si l'Afrique est plurielle, marquée par de profondes disparités dans ses caractéristiques géophysiques et climatiques, l'UEMOA ne l'est pas moins, dominée par la dichotomie entre les pays du Sahel et les pays côtiers. Les premiers sont confrontés aux problèmes climatiques, à la faible densité de population et aux faibles opportunités de développement qui engendrent la pauvreté. Dans les dernières années, cette pauvreté a favorisé l'emprise des violences politiques et religieuses dont la population souffre encore. Les pays côtiers sont en revanche moins sujets aux vulnérabilités et leur territoire plus attractif, donc plus accueillant au développement de la diversification. Cette attractivité est multidimensionnelle. Elle agit sur la compétitivité durable à travers les différents axes que l'on a discutés et traduits en indicateurs et scores de performances.
- L'UEMOA, et c'est le second enseignement à tirer, est apparue comme moins attractive que l'ensemble africain sur plusieurs des dimensions retenues, plus particulièrement sur le capital humain et financier disponible, mais aussi sur les infrastructures. Il conviendra sans doute de consentir à de gros efforts pour rehausser cette attractivité. La valorisation du capital humain passe sans doute par une réforme en profondeur de l'enseignement, par l'appui à des formations professionnelles qualifiantes qu'il conviendrait de renforcer dans l'ensemble des moyens dédiés au système éducatif. La dynamique des flux dans le système productif suscite une dérive vers des formations du supérieur qui alimentent le chômage des diplômés alors qu'une pénurie de techniciens conduit à recruter des expatriés. Il est donc impératif de mieux concilier les aspirations individuelles avec les attentes du système productif. La question des infrastructures est également de toute première importance. Les besoins en la matière sont considérables et les moyens pour les satisfaire limités. Ce contexte financier plaide pour une priorisation des objectifs en fonction de la rentabilité sociale attachée à chacun des projets. Le développement de la production d'électricité et l'extension du réseau routier asphalté sont deux objectifs à privilégier en ce sens qu'ils constituent de véritables goulets d'étranglement pour le

système productif. Cependant si la construction de nouvelles routes compte, c'est plus encore l'entretien du réseau existant qui doit attirer l'attention. Il a pu être montré, dans différentes publications internationales, qu'une partie non négligeable du capital public infrastructurel est non utilisable du fait de l'absence de dotations financières suffisantes pour couvrir les charges récurrentes aux investissements. Des moyens additionnels sont donc nécessaires à ces éléments de l'attractivité nationale qui doivent se conjuguer avec des procédures de rationalisation budgétaire en fonction de l'utilité sociale des projets.

- L'attractivité n'est donc pas indépendante des coûts de transaction. L'adoption de règles dont l'effectivité est susceptibles de stimuler le fonctionnement efficace du marché, l'amélioration de la gouvernance publique sont des facteurs qui agissent très directement sur la formation des coûts et donc sur l'aptitude à produire aux conditions de l'échange international. La comparaison entre l'UEMOA et l'ensemble de l'Afrique a suggéré que le « niveau » des prix intérieurs demeurerait ici quelque peu plus élevé lorsque l'on se réfère au principe de parité absolue des pouvoirs d'achat. En d'autres termes, dans une même monnaie facilitant les comparaisons internationales, le même panier de biens coûte un peu plus cher en UEMOA. La dévaluation de 1994 a largement et durablement réduit l'écart aux autres pays, mais ne l'a pas totalement éliminé. En revanche, les « évolutions » de prix en longue période et les mouvements de taux de change réels ont mis en lumière un avantage pour l'UEMOA. La participation à une union monétaire avec un régime de change fixe engendre moins de risques pour les producteurs, une moindre instabilité de l'environnement macroéconomique que dans les pays ayant fait le choix d'un régime de change flexible. Il est commode de comparer ici le Nigéria et la Côte d'Ivoire. Le Nigéria est confronté à de multiples problèmes qui ne se réduisent pas à la baisse du cours du pétrole. Le régime de flottement du naira pourra peut-être susciter la reprise de la croissance économique, mais pour l'instant, cette dernière n'est pas au rendez-vous. Le pays doit faire face à une forte inflation avec une croissance économique en deçà du maintien du niveau de vie moyen des populations. Le régime de change protecteur de la Côte d'Ivoire a en revanche permis de passer les années de crise 2000-2011 et de retrouver un trend de croissance qui laisse espérer le rattrapage de la décennie perdue. En conclusion, la recherche de gains de productivité par la formation du capital humain et financier, le développement des infrastructures en relation avec les exigences de réalisation des gains de productivité sont sans doute de nature à compenser l'écart absolu de prix observable vis-à-vis des pays les plus compétitifs du continent.
- Le quatrième et dernier enseignement de l'étude est en relation avec les performances à l'exportation. La compétitive de l'UEMOA semble avoir négativement impacté les parts de marché sur les produits de spécialisation des pays membres. Faut-il voir dans cette situation un effet négatif du taux de change du franc CFA et du coût des facteurs qui auraient pénalisé la problématique de l'incitation à la production ? Rien n'est moins sûr. La baisse des parts de marché a été en effet largement imputable à la crise ivoirienne des années 2000. Les prix relatifs n'ont eu que peu à voir avec l'évolution défavorable des parts de commerce. On observera d'ailleurs que la hausse de l'euro envers le dollar a coïncidé avec le redressement de la part moyenne de marché de l'UEMOA, signe que les

bonnes explications sont probablement ailleurs que dans le simple effet du taux de change. L'efficacité d'une plus grande intégration à l'économie mondiale repose sans doute dans l'amélioration des institutions, mais rien ne dit qu'une variation du taux de change puisse en compenser l'effet comme certains économistes peuvent l'affirmer (Rodrik, 2006, 2007, 2009). Lorsque les institutions sont faibles, comme les économies latino-américaines ont pu le montrer sur plusieurs décennies, aucune dévaluation des monnaies n'est en mesure de jouer efficacement ce rôle supplétif. Le changement des institutions et l'amélioration de l'environnement de production relèvent des évolutions réelles qui ne peuvent s'inscrire que dans le temps long et dans la construction d'un consensus social sur les objectifs de production et de répartition.

Bibliographie

Balassa. B (1964). "The purchasing-power parity doctrine: a reappraisal". *The Journal of Political Economy* 584–596.

Cahiers français (2014). La France peut-elle rester compétitive ? La documentation française, Paris, mai-juin

Feindouno. S, Goujon. M, (2016).The retrospective economic vulnerability index, FERDI, Working Paper, n°147, mars

Feindouno. S, Goujon. M, Wagner L (2016). Internal Violence Index: a composite and quantitative measure of internal violence and crime in developing countries, FERDI, Working Paper, n° 151, avril

Guillaumont . P (2015). Caught in a Trap. Identifying the least developed countries, FERDI-Economica, 2009.

Guillaumont. P.(2015). "Measuring vulnerability to climate change for allocating funds to adaptation" in Barrett S., Carraro C. and de Melo J. *Towards a Workable and Effective Climate Regime*, CEPR and Ferdi, pp 515-533".

Guillaumont,P., C.Simonet, M.Closset and S. Feindouno. (2016)."A Physical Vulnerability to Climate Change Index: Which are the most vulnerable developing countries?" *Ferdi Working Paper*.

Guillaumont Jeanneney. S (2015). Régimes et stratégies de change dans les pays en développement, FERDI- Economica, 173 p.

Guillaumont Jeanneney. S, *et al* (2016) *Allier sécurité et développement, plaidoyer pour le Sahel*, FERDI

Johnson. S, J. D Ostry et A. Subramanian. (2007). "The Prospects for Sustained Growth in Africa: benchmarking the constraints", NBER, Working Paper 13120, May

Krugman P (1994). "Competitiveness: A Dangerous Obsession", *Foreign Affairs* 73:28–44.

McKinsey. (2012), Africa at work: Job creation and inclusive growth, *McKinsey Global Institute*, 86 pages

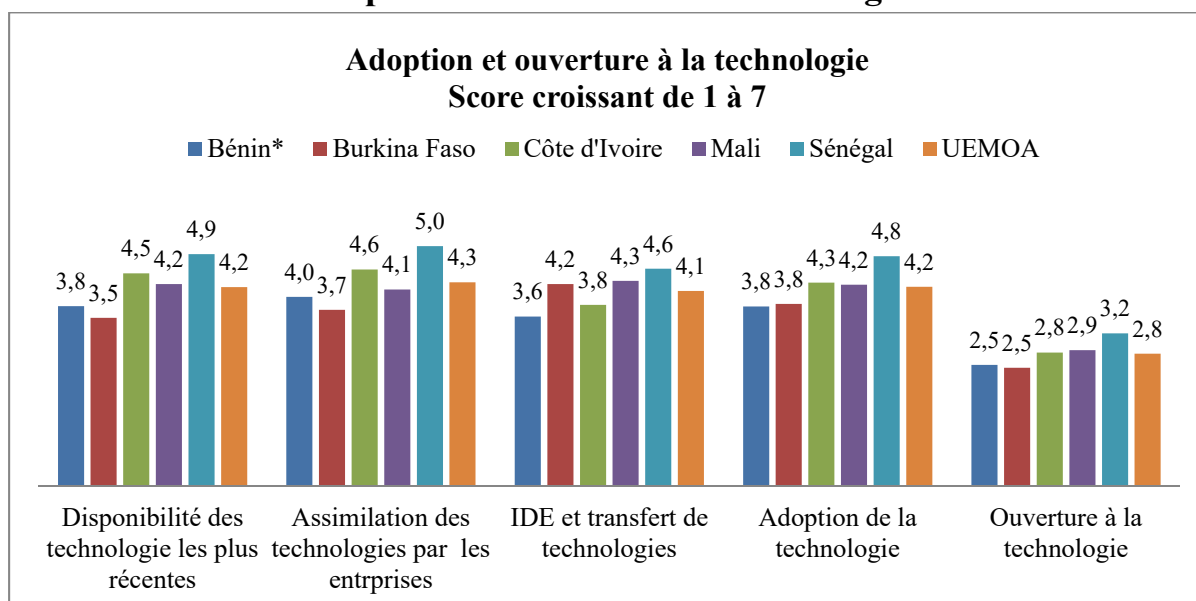
Rodrik. D. (1986). "Disequilibrium Exchange Rates as Industrialization Policy", *Journal of Development Economics*, pp. 89-106.

Rodrik. D. (2007). "Industrial Development: Stylized Facts and Policies," in United Nations, Industrial Development for the 21st Century, U.N., New York, 2007.

Rodrik. D. (2009). "Industrial Policy: Don't Ask Why, Ask How" *Middle East Development Journal*, Volume 1, Issue 1.

Rodrik. D. (2009). "The Real Exchange Rate and Economic Growth", *Brookings Papers on Economic Activity*, forthcoming.

Annexe 1 : Adoption et ouverture à la technologie en UEMOA



Source : *Forum Economique mondial* édition 2014-2015. *Les données du Bénin proviennent de l'édition 2013-2014.

Annexe 2 : Au-delà des scores, les chiffres de l'attractivité

	Infrastructure								
	Transport et logistique					Télécommunication et électricité			
	*Distance au port le plus proche (100km)	**Indice de performance logistique (1 à 5)	***Indice de connectivité aux ports ajusté aux pays enclavés	†Densité de routes non désertiques (en Km)	‡Routes bitumées (en % du réseau)	**Accès au téléphone mobile (pour 100 habitants)	**Accès à téléphone fixe (pour 100 habitants)	**Accès à internet large bande (pour 100 habitants)	‡Fiabilité de l'approvisionnement en électricité et transparence de l'indice tarifaire (0-8)
Bénin	0,00	2,56	17,21	5,59	7,92	5,30	1,85	5,30	0,00
Burkina Faso	9,44	2,64	21,43	1,59	22,68	9,40	0,72	9,40	0,00
Côte d'Ivoire	0,00	2,76	21,87	8,81	6,30	14,60	1,17	14,60	3,00
Guinée-Bissau	0,00	2,43	3,97	3,04	26,95	3,32	0,29	3,32	0,00
Mali	10,93	2,50	15,59	3,63	5,31	7,00	1,00	7,00	0,00
Niger	10,21	2,39	17,21	0,85	20,24	1,95	0,57	1,95	0,00
Sénégal	0,00	2,62	12,90	2,45	35,16	17,70	2,14	17,70	2,00
Togo	0,00	2,32	19,09	7,03	19,79	5,70	0,90	5,70	3,00
UEMOA	3,82	2,53	16,16	4,12	18,04	8,12	1,08	8,12	1,00
Afrique	2,98	2,50	16,58	8,79	28,59	16,69	3,33	16,69	1,13

Sources: *données collectée par la Ferdi; ** *World Development Indicators (2015)* ; *** Calcul de la Ferdi à partir des données de la CNUCED (2014) ; † *World Road Statistics Database (2015)* et retraitement de la Ferdi ; ‡ *Doing Business (2015)*.

	Marché					
	Taille et dynamique				Demande potentielle	
	Taille du marché national (log du PIB)	Taille du marché régional (log du PIB des pays voisins)	Taux de croissance annuel moyen du PIB national sur 5 ans	Taux de croissance annuel moyen du PIB régional sur 5 ans	Pourcentage de la population au-dessus de la ligne de pauvreté des Nations Unies	Stock d'IDE par habitant
Bénin	22,98	0,45	4,61	5,75	48,39	149,18
Burkina Faso	23,25	0,15	5,80	5,96	55,54	96,41
Côte d'Ivoire	24,26	0,12	5,06	6,29	64,96	110,93
Guinée-Bissau	20,75	0,08	2,75	3,43	51,10	70,19
Mali	23,21	0,12	3,46	3,74	49,39	197,19
Niger	22,82	0,13	6,75	2,91	59,19	276,91
Sénégal	23,47	0,15	3,72	3,59	65,94	185,49
Togo	22,23	0,30	5,12	7,02	47,54	2837,16
UEMOA	22,87	0,19	4,66	4,84	55,26	490,43
Afrique	23,29	0,13	4,39	4,40	57,35	1894,34

Sources: *Calculs des auteurs à partir des données du *World Development Indicators 2015*; **PNUD, *Rapport sur le développement humain 2015* ; *** UNCTADstat, 2015.

	Capital humain et financier						
	<i>Capital humain</i>				<i>Capital financier</i>		
	*Mortalité infantile (pour 1000 naissances)	*Ratio élèves par maître dans l'enseignement primaire public	*Taux d'alphabétisation des jeunes (en %)	*Taux brut de scolarisation au secondaire (en %)	**Obtention de prêts (score)	*Crédit intérieur au secteur privé (en % du PIB)	*Capitalisation boursière (en % du PIB)
Bénin	65,70	48,32	52,55	54,36	30,00	24,92	5,65
Burkina Faso	62,20	50,48	45,43	30,34	30,00	23,43	7,72
Côte d'Ivoire	68,50	42,85	50,23	40,13	30,00	18,43	18,40
Guinée-Bissau	62,40	51,66	77,28	34,46	30,00	14,02	0,00
Mali	75,90	74,64	54,08	43,51	30,00	22,79	0,00
Niger	58,40	38,86	26,56	18,82	30,00	14,20	2,12
Sénégal	42,30	32,95	69,77	40,07	30,00	33,04	33,31
Togo	53,60	44,74	85,14	54,71	30,00	32,22	27,44
UEMOA	61,13	48,06	57,63	39,55	30,00	22,88	11,83
Afrique	50,02	41,97	77,45	52,54	36,30	27,46	15,01

Sources: *World Development Indicators 2015; **Doing Business 2015.

	Gouvernance politique et économique					
	<i>Gouvernance politique</i>			<i>Gouvernance économique</i>		
	*Stabilité politique et absence de violences (score -2,5 à +2,5)	*Participation et redevabilité (score -2,5 à +2,5)	**Droits politiques et individuels (score 1-7)	***Facilitation des affaires (score 0-100)	*Qualité de la réglementation (score -2,5 à +2,5)	*Efficacité des pouvoirs publics (score -2,5 à +2,5)
Bénin	0,28	0,12	83,33	50,76	-0,42	-0,55
Burkina Faso	-0,75	-0,29	50,00	56,03	-0,17	-0,62
Côte d'Ivoire	-1,05	-0,77	41,67	71,19	-0,73	-1,04
Guinée-Bissau	-0,93	-1,41	25,00	30,92	-1,30	-1,44
Mali	-1,69	-0,30	41,67	52,71	-0,50	-0,84
Niger	-1,30	-0,36	58,33	56,02	-0,61	-0,71
Sénégal	-0,09	0,03	83,33	62,43	-0,05	-0,48
Togo	-0,43	-0,98	50,00	56,22	-0,95	-1,37
UEMOA	-0,75	-0,50	54,17	54,53	-0,59	-0,88
Afrique	-0,54	-0,61	45,26	54,86	-0,63	-0,75

Sources: *Worldwide Governance Indicators 2014; **Freedom House 2015; *** Doing Business 2015.

Annexe 3 : Références des graphiques

Graphique 1 : Calculs des auteurs à partir des données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable

Graphique 2 : Indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI)

Graphique 3 : Calculs des auteurs à partir des trois indicateurs de vulnérabilités de la Ferdi

Graphique 4 : Indicateur de Vulnérabilité Economique (EVI) de la Ferdi.

Graphique 5 : Indicateur de Violence Interne (IVI) de la Ferdi.

Graphique 6 : Calculs des auteurs à partir des trois indicateurs de vulnérabilités (EVI-PVCCI-IVI) de la Ferdi.

Graphique 7 : Calculs des auteurs à partir de l'indicateur d'attractivité de l'OCD de la Ferdi.

Graphique 8 : Calculs des auteurs à partir des composantes de l'indicateur d'attractivité de l'OCD de la Ferdi.

Graphique 9 : Indicateur d'attractivité de l'OCD de la Ferdi

Graphique 10: Indicateur d'attractivité de l'OCD de la Ferdi

Graphique 11 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*) et du FMI (*IFS, 2015*).

Graphique 12: Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*) et du FMI (*IFS, 2015*).

Graphique 13 : Calculs des auteurs à partir des données du World Development Indicators (*WDI, 2017*)

Graphique 14: Calculs des auteurs à partir de l'indicateur de compétitivité prix de l'OCD de la Ferdi.

Graphique 15 : Calculs des auteurs à partir des composantes de l'indicateur de compétitivité prix de l'OCD de la Ferdi.

Graphique 16 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*) et du FMI (*IFS, 2015*).

Graphique 17: Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*) et du FMI (*IFS, 2015*).

Graphique 18 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*) et du FMI (*IFS, 2015*).

Graphique 19 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*) et du FMI (*IFS, 2015*).

Graphique 20 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*) et du FMI (*IFS, 2015*).

Graphique 2133 : Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) de la Ferdi.

Graphique 22 : Banque Mondiale (*Doing Business 2016*) et Ferdi (*OCD, 2016*)

Graphique 23 : Fonds Monétaire International (*IFS, 2015*) et Banque Mondiale (*WDI, 2015*).

Graphique 24 : Banque Mondiale (*Doing Business, 2016 - WDI, 2015*).

Graphique 25 : Union Internationale des Télécommunications (*ICT Indicators 2014*).

Graphique 26 : Banque Mondiale (*Doing Business 2016*).

Graphique 27 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*).

Graphique 28 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*).

Graphique 29 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*).

Graphique 30 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*).

Graphique 31 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*).

Graphique 32 : Calculs de la Ferdi à partir des données du CEPII (*BACI, 2016*).

“Sur quoi la fondera-t-il l’économie du monde qu’il veut gouverner? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier? Quelle confusion! Sera-ce sur la justice? Il l’ignore.”

Pascal



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l’influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30